

---

**Empire Company Limited**  
**États financiers consolidés non audités**  
**Le 6 août 2011**

---

## TABLE DES MATIÈRES

Bilans consolidés.....	1
États consolidés des résultats.....	2
États consolidés du résultat global.....	3
États consolidés des variations des capitaux propres .....	4 - 5
États consolidés des flux de trésorerie.....	6
Notes complémentaires .....	7 - 52

**Empire Company Limited**
**Bilans consolidés**

<b>Aux</b>	<b>6 août</b>	<b>7 mai</b>	<b>31 juillet</b>	<b>2 mai</b>
<b>Non audité (en millions de dollars canadiens)</b>	<b>2011</b>	<b>2011<sup>(1)</sup></b>	<b>2010<sup>(1)</sup></b>	<b>2010<sup>(1)</sup></b>
<b>ACTIFS</b>				
Actifs courants				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	637,7 \$	615,9 \$	493,1 \$	397,3 \$
Débiteurs	336,7	346,6	346,3	336,0
Stocks (note 4)	835,6	823,0	805,1	789,8
Charges payées d'avance	77,7	69,6	54,4	64,4
Prêts et autres créances	54,1	52,4	59,3	74,5
Impôts sur le résultat à recevoir	35,8	27,4	32,0	14,3
Actifs détenus en vue de la vente	33,4	59,4	96,7	36,5
	<b>2 011,0</b>	<b>1 994,3</b>	<b>1 886,9</b>	<b>1 712,8</b>
Prêts et autres créances	85,0	71,7	84,0	85,0
Participations	14,0	14,3	10,7	10,9
Participations, à la valeur de consolidation (note 5)	219,2	212,1	221,2	224,4
Autres actifs	59,5	55,3	43,1	41,6
Immobilisations corporelles	2 406,2	2 398,1	2 240,1	2 315,2
Immeubles de placement	70,5	73,8	88,9	90,6
Immobilisations incorporelles	444,0	449,2	451,2	450,2
Goodwill	1 182,3	1 178,4	1 173,6	1 172,6
Actifs d'impôt différé	30,7	29,8	31,5	31,9
	<b>6 522,4 \$</b>	<b>6 477,0 \$</b>	<b>6 231,2 \$</b>	<b>6 135,2 \$</b>
<b>PASSIFS</b>				
Passifs courants				
Dettes bancaires	5,0 \$	- \$	21,1 \$	4,1 \$
Fournisseurs et charges à payer	1 662,0	1 623,2	1 549,8	1 572,4
Impôts sur le résultat à payer	16,5	27,8	13,8	33,2
Provisions (note 6)	26,8	29,9	28,7	28,6
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an (note 7)	240,1	49,4	78,9	378,8
Passifs financiers dérivés	-	-	-	2,1
Passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente	-	12,7	-	-
	<b>1 950,4</b>	<b>1 743,0</b>	<b>1 692,3</b>	<b>2 019,2</b>
Provisions (note 6)	41,2	34,3	18,4	19,7
Dette à long terme (note 7)	855,3	1 090,3	1 161,6	821,6
Autres passifs à long terme	158,0	138,3	155,4	135,1
Obligation au titre des avantages futurs du personnel	128,4	122,3	139,6	133,2
Passifs financiers dérivés	8,6	9,6	15,8	15,0
Passifs d'impôt différé	122,6	135,4	110,9	118,4
	<b>3 264,5</b>	<b>3 273,2</b>	<b>3 294,0</b>	<b>3 262,2</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
Capital-actions	323,4	323,4	328,0	328,0
Surplus d'apport	5,0	4,7	3,6	3,2
Résultats non distribués	2 911,1	2 858,0	2 594,3	2 533,4
Cumul des autres éléments du résultat global	(17,3)	(18,1)	(23,5)	(25,8)
	<b>3 222,2</b>	<b>3 168,0</b>	<b>2 902,4</b>	<b>2 838,8</b>
Participation ne donnant pas le contrôle	35,7	35,8	34,8	34,2
	<b>3 257,9</b>	<b>3 203,8</b>	<b>2 937,2</b>	<b>2 873,0</b>
	<b>6 522,4 \$</b>	<b>6 477,0 \$</b>	<b>6 231,2 \$</b>	<b>6 135,2 \$</b>

Voir les notes complémentaires.

Au nom du conseil,

"Rob Dexter"

Administrateur

"Paul Sobey"

Administrateur

<sup>(1)</sup> Lors de la préparation des informations comparatives pour l'exercice 2011, la Société a ajusté les montants précédemment communiqués dans les états financiers établis selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (« PCGR du Canada »). Veuillez vous reporter à la note 18 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires non audités pour consulter une explication de la transition aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »).

**Empire Company Limited**  
**États consolidés des résultats**  
**Périodes de 13 semaines terminées les**  
**Non audité (en millions de dollars canadiens)**

	<b>6 août 2011</b>	<b>31 juillet 2010<sup>(1)</sup></b>
Ventes	<b>4 154,2 \$</b>	4 025,9 \$
Autres produits	<b>6,7</b>	2,5
Charges opérationnelles		
Coût des produits vendus	<b>3 127,5</b>	3 029,5
Frais de vente et d'administration	<b>895,0</b>	866,3
	<b>138,4</b>	132,6
Produits de placement		
Produits de dividendes et d'intérêts	<b>0,3</b>	0,2
Part des résultats liés aux participations, à la valeur de consolidation	<b>11,7</b>	15,7
Bénéfice d'exploitation	<b>150,4</b>	148,5
Charges financières nettes (note 8)	<b>16,6</b>	21,0
Moins-values et autres éléments (note 9)	<b>1,5</b>	-
Résultat avant impôts sur le résultat	<b>132,3</b>	127,5
Impôts sur le résultat	<b>35,7</b>	36,9
Résultat net	<b>96,6 \$</b>	90,6 \$
Résultat de la période attribuable aux éléments suivants :		
Participation ne donnant pas le contrôle	<b>7,4 \$</b>	4,3 \$
Propriétaires de la société mère	<b>89,2</b>	86,3
	<b>96,6 \$</b>	90,6 \$
Résultat par action (note 10)		
De base	<b>1,31 \$</b>	1,26 \$
Dilué	<b>1,31 \$</b>	1,26 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, en millions		
De base	<b>67,9</b>	68,5
Dilué	<b>68,0</b>	68,5

Voir les notes complémentaires.

<sup>(1)</sup> Lors de la préparation des informations comparatives pour l'exercice 2011, la Société a ajusté les montants précédemment communiqués dans les états financiers établis selon les PCGR du Canada. Veuillez vous reporter à la note 18 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires non audités pour consulter une explication de la transition aux IFRS.

<b>Empire Company Limited</b> <b>États consolidés du résultat global</b> <b>Périodes de 13 semaines terminées les</b> <b>Non audité (en millions de dollars canadiens)</b>	<b>6 août</b> <b>2011</b>	<b>31 juillet</b> <b>2010<sup>(1)</sup></b>
Résultat net	<b>96,6 \$</b>	90,6 \$
Autres éléments du résultat global		
Pertes latentes sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie (après impôts sur le résultat de 0,2 \$ en cumul pour la période de 13 semaines (0,2 \$ au 31 juillet 2010))	<b>(0,4)</b>	(0,6)
Reclassement des pertes sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie dans le résultat (après impôts sur le résultat de (0,6)\$ en cumul pour la période de 13 semaines ((0,7)\$ au 31 juillet 2010))	<b>1,3</b>	1,5
Pertes latentes sur les actifs financiers disponibles à la vente (après impôts sur le résultat de 0,1 \$ en cumul pour la période de 13 semaines (0 \$ au 31 juillet 2010))	<b>(0,3)</b>	(0,2)
Pertes actuarielles au titre des régimes à prestations définies (après impôts sur le résultat de 7,2 \$ en cumul pour la période de 13 semaines (4,0 \$ au 31 juillet 2010))	<b>(20,8)</b>	(11,7)
Part des autres éléments du résultat global lié aux participations, à la valeur de consolidation (après impôts sur le résultat de (0,1)\$ en cumul pour la période de 13 semaines (0,2)\$ au 31 juillet 2010))	<b>0,3</b>	0,8
Écarts de conversion liés aux établissements étrangers	<b>(0,1)</b>	0,8
Résultat global total	<b><u>76,6 \$</u></b>	<u>81,2 \$</u>
Résultat global total de la période attribuable aux éléments suivants :		
Participation ne donnant pas le contrôle	<b>7,4 \$</b>	4,3 \$
Propriétaires de la société mère	<b>69,2</b>	76,9
	<b><u>76,6 \$</u></b>	<u>81,2 \$</u>

Voir les notes complémentaires.

<sup>(1)</sup> Lors de la préparation des informations comparatives pour l'exercice 2011, la Société a ajusté les montants précédemment communiqués dans les états financiers établis selon les PCGR du Canada. Veuillez vous reporter à la note 18 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires non audités pour consulter une explication de la transition aux IFRS.

<b>Empire Company Limited</b> <b>États consolidés des variations des capitaux propres</b> <b>Non audité (en millions de dollars canadiens)</b>	<b>Capital- actions</b>	<b>Surplus d'apport</b>	<b>Cumul des autres éléments du résultat global</b>	<b>Résultats non distribués</b>	<b>Total attribuable à la société mère</b>	<b>Participation ne donnant pas le contrôle</b>	<b>Total des capitaux propres</b>
<b>Solde au 2 mai 2010<sup>(1)</sup></b>	328,0 \$	3,2 \$	(25,8)\$	2 533,4 \$	2 838,8 \$	34,2 \$	2 873,0 \$
Dividendes	-	-	-	(13,7)	(13,7)	-	(13,7)
Options d'achat d'actions du personnel	-	0,4	-	-	0,4	-	0,4
Transactions sur les capitaux propres avec des entités ad hoc	-	-	-	-	-	(3,7)	(3,7)
Transactions avec les propriétaires	-	0,4	-	(13,7)	(13,3)	(3,7)	(17,0)
Résultat net	-	-	-	86,3	86,3	4,3	90,6
Autres éléments du résultat global							
Pertes latentes sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	-	-	(0,6)	-	(0,6)	-	(0,6)
Reclassement des pertes sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie dans le résultat	-	-	1,5	-	1,5	-	1,5
Pertes latentes sur les actifs financiers disponibles à la vente	-	-	(0,2)	-	(0,2)	-	(0,2)
Perte actuarielle au titre des régimes à prestations définies	-	-	-	(11,7)	(11,7)	-	(11,7)
Part des autres éléments du résultat global lié aux participations, à la valeur de consolidation	-	-	0,8	-	0,8	-	0,8
Écarts de conversion liés aux établissements étrangers	-	-	0,8	-	0,8	-	0,8
Résultat global total de la période	-	-	2,3	74,6	76,9	4,3	81,2
<b>Solde au 31 juillet 2010<sup>(1)</sup></b>	328,0 \$	3,6 \$	(23,5)\$	2 594,3 \$	2 902,4 \$	34,8 \$	2 937,2 \$
Dividendes	-	-	-	(40,8)	(40,8)	-	(40,8)
Options d'achat d'actions du personnel	0,1	1,1	-	-	1,2	-	1,2
Rachat de capital-actions	(4,7)	-	-	(23,0)	(27,7)	-	(27,7)
Transactions sur les capitaux propres avec des entités ad hoc	-	-	-	-	-	(3,7)	(3,7)
Transactions avec les propriétaires	(4,6)	1,1	-	(63,8)	(67,3)	(3,7)	(71,0)
Résultat net	-	-	-	314,3	314,3	4,7	319,0
Autres éléments du résultat global							
Profits latents sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	-	-	0,9	-	0,9	-	0,9
Reclassement des pertes sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie dans le résultat	-	-	4,0	-	4,0	-	4,0
Profits latents sur les actifs financiers disponibles à la vente	-	-	1,2	-	1,2	-	1,2
Profit actuariel au titre des régimes à prestations définies	-	-	-	13,2	13,2	-	13,2
Part des autres éléments du résultat global lié aux participations, à la valeur de consolidation	-	-	1,7	-	1,7	-	1,7
Écarts de conversion liés aux établissements étrangers	-	-	(2,4)	-	(2,4)	-	(2,4)
Résultat global total de la période	-	-	5,4	327,5	332,9	4,7	337,6
<b>Solde au 7 mai 2011<sup>(1)</sup></b>	323,4 \$	4,7 \$	(18,1)\$	2 858,0 \$	3 168,0 \$	35,8 \$	3 203,8 \$

Voir les notes complémentaires.

<sup>(1)</sup> Lors de la préparation des informations comparatives pour l'exercice 2011, la Société a ajusté les montants précédemment communiqués dans les états financiers établis selon les PCGR du Canada. Veuillez vous reporter à la note 18 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires non audités pour consulter une explication de la transition aux IFRS.

<b>Empire Company Limited</b> <b>États consolidés des variations des capitaux propres</b> <b>Non audité (en millions de dollars canadiens)</b>	<b>Capital- actions</b>	<b>Surplus d'apport</b>	<b>Cumul des autres éléments du résultat global</b>	<b>Résultats non distribués</b>	<b>Total attribuable à la société mère</b>	<b>Participation ne donnant pas le contrôle</b>	<b>Total des capitaux propres</b>
<b>Solde au 7 mai 2011<sup>(1)</sup></b>	<b>323,4 \$</b>	<b>4,7 \$</b>	<b>(18,1)\$</b>	<b>2 858,0 \$</b>	<b>3 168,0 \$</b>	<b>35,8 \$</b>	<b>3 203,8 \$</b>
Dividendes	-	-	-	(15,3)	(15,3)	-	(15,3)
Options d'achat d'actions du personnel	-	0,3	-	-	0,3	-	0,3
Transactions sur les capitaux propres avec des entités ad hoc	-	-	-	-	-	(7,5)	(7,5)
Transactions avec les propriétaires	-	0,3	-	(15,3)	(15,0)	(7,5)	(22,5)
Résultat net	-	-	-	89,2	89,2	7,4	96,6
Autres éléments du résultat global							
Pertes latentes sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	-	-	(0,4)	-	(0,4)	-	(0,4)
Reclassement des pertes sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie dans le résultat	-	-	1,3	-	1,3	-	1,3
Pertes latentes sur les actifs financiers disponibles à la vente	-	-	(0,3)	-	(0,3)	-	(0,3)
Perte actuarielle au titre des régimes à prestations définies	-	-	-	(20,8)	(20,8)	-	(20,8)
Part des autres éléments du résultat global lié aux participations, à la valeur de consolidation	-	-	0,3	-	0,3	-	0,3
Écarts de conversion liés aux établissements étrangers	-	-	(0,1)	-	(0,1)	-	(0,1)
Résultat global total de la période	-	-	0,8	68,4	69,2	7,4	76,6
<b>Solde au 6 août 2011</b>	<b>323,4 \$</b>	<b>5,0 \$</b>	<b>(17,3)\$</b>	<b>2 911,1 \$</b>	<b>3 222,2 \$</b>	<b>35,7 \$</b>	<b>3 257,9 \$</b>

Voir les notes complémentaires.

<sup>(1)</sup> Lors de la préparation des informations comparatives pour l'exercice 2011, la Société a ajusté les montants précédemment communiqués dans les états financiers établis selon les PCGR du Canada. Veuillez vous reporter à la note 18 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires non audités pour consulter une explication de la transition aux IFRS.

**Empire Company Limited**  
**États consolidés des flux de trésorerie**  
**Périodes de 13 semaines terminées les**  
**Non audité (en millions de dollars canadiens)**

**6 août**  
**2011**

**31 juillet**  
**2010<sup>(1)</sup>**

**Activités opérationnelles**

Résultat net	<b>96,6 \$</b>	90,6 \$
Éléments sans effet de trésorerie et autres flux de trésorerie (note 11)	<b>154,3</b>	172,8
Variation nette des éléments sans effet de trésorerie du fonds de roulement	<b>6,3</b>	(71,7)
Impôts sur le résultat payés	<b>(62,0)</b>	(77,8)

Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles

**195,2**      113,9

**Activité d'investissement**

Augmentation nette des participations	<b>(1,7)</b>	(0,1)
Acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement	<b>(108,7)</b>	(80,3)
Produits de la cession d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement	<b>52,0</b>	25,4
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	<b>(4,0)</b>	(9,7)
Prêts et autres créances	<b>(15,0)</b>	16,2
(Augmentation) diminution des autres actifs	<b>(7,3)</b>	1,8
Regroupements d'entreprises (note 13)	<b>(6,4)</b>	(4,6)
Intérêts reçus	<b>4,6</b>	4,1
Diminution de la participation ne donnant pas le contrôle	<b>(7,5)</b>	(3,7)

Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

**(94,0)**      (50,9)

**Activités de financement**

Augmentation de la dette bancaire	<b>5,0</b>	17,0
Émission de la dette à long terme	<b>15,0</b>	159,3
Remboursement de la dette à long terme	<b>(72,6)</b>	(118,4)
Intérêts payés	<b>(11,5)</b>	(11,4)
Dividendes payés sur les actions ordinaires	<b>(15,3)</b>	(13,7)

Flux de trésorerie liés aux activités de financement

**(79,4)**      32,8

Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie

**21,8**      95,8

Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période

**615,9**      397,3

Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période

**637,7 \$**      493,1 \$

Voir les notes complémentaires.

<sup>(1)</sup> Lors de la préparation des informations comparatives pour l'exercice 2011, la Société a ajusté les montants précédemment communiqués dans les états financiers établis selon les PCGR du Canada. Veuillez vous reporter à la note 18 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires non audités pour consulter une explication de la transition aux IFRS.

## **1. Entité publiante**

Empire Company Limited (« Empire » ou la « Société ») est une société canadienne diversifiée, dont les principales activités touchent la vente au détail de produits alimentaires et les placements. Empire a été constituée en société au Canada, et elle a son siège social à cette adresse : 115, rue King, Stellarton, Nouvelle-Écosse, B0K 1S0, Canada. Les états financiers consolidés intermédiaires non audités de la période close le 6 août 2011 comprennent les comptes d'Empire, de toutes ses filiales, y compris ceux de Sobeys Inc. (« Sobeys »), filiale en propriété exclusive, et de certaines entreprises considérées comme des entités ad hoc sur lesquelles la Société exerce un contrôle autrement que par la détention de la majorité des droits de vote. Les participations sur lesquelles la Société exerce une influence notable et les participations dans des coentreprises importantes sont comptabilisées à la valeur de consolidation. L'exercice de la Société se termine le premier samedi de mai. Par conséquent, l'exercice comprend généralement 52 semaines, mais il compte 53 semaines tous les cinq ou six ans.

## **2. Base d'établissement**

### **Présentation des états financiers**

Les présents états financiers consolidés intermédiaires non audités ont été établis sur la base des IFRS en vigueur ou pouvant faire l'objet d'une adoption anticipée à la date de clôture de la période pour laquelle la Société présente ses premiers états financiers annuels en IFRS, soit le 5 mai 2012. Les normes qui seront en vigueur ou qui pourront faire l'objet d'une adoption anticipée sur une base volontaire dans les états financiers annuels de l'exercice clos le 5 mai 2012 pourraient être modifiées et visées par la publication d'autres interprétations, ce qui fait que leur incidence ne peut être déterminée avec certitude. Par conséquent, des hypothèses ont été formulées en ce qui a trait aux conventions comptables qui devraient être adoptées lors de la préparation des premiers états financiers annuels en IFRS en date du 5 mai 2012.

L'établissement des présents états financiers consolidés intermédiaires non audités conformément à IAS 34, *Information financière intermédiaire*, a nécessité l'utilisation de conventions comptables différentes de celles ayant précédemment servi à la préparation des plus récents états financiers annuels selon les PCGR du Canada pour l'exercice clos le 7 mai 2011. Les principales conventions comptables présentées ci-dessous ont été appliquées d'une manière uniforme à l'ensemble de la Société et à toutes les périodes présentées dans ces états financiers consolidés intermédiaires non audités. Les présents états financiers consolidés intermédiaires non audités doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés de la Société pour l'exercice de 53 semaines clos le 7 mai 2011. On doit également tenir compte de la transition aux IFRS et de certaines informations annuelles à fournir qui font l'objet d'une explication détaillée aux notes 18 et 19 de ces états financiers intermédiaires.

### **Déclaration de conformité**

Les présents états financiers consolidés intermédiaires non audités ont été établis selon l'IAS 34. Par conséquent, certaines informations et notes à fournir qui figurent normalement dans les états financiers consolidés annuels ont été omises ou condensées. Ces états financiers consolidés intermédiaires non audités ont été dressés en appliquant IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière*, puisque la période intermédiaire présentée fait partie du premier exercice, dont la date de clôture est le 5 mai 2012, pour lequel la Société publiera des états financiers en IFRS.

La note 18 explique l'incidence que la transition aux IFRS a eue sur les bilans consolidés, les états consolidés des résultats, les états consolidés du résultat global et les états consolidés des flux de trésorerie de la Société.

La publication des états financiers consolidés intermédiaires non audités a été autorisée par le conseil d'administration le 14 septembre 2011.

## **3. Sommaire des principales conventions comptables**

### **(a) Mode de consolidation**

Les états financiers de la Société regroupent les états financiers de la société mère, Empire, et de toutes ses filiales tels qu'ils ont été établis jusqu'à la date de clôture. Les filiales, y compris les entités ad hoc, sont toutes des entités dont les politiques financières et opérationnelles peuvent être influencées par la Société de manière à retirer un avantage de leurs activités. Toutes les filiales ont une date de clôture qui suit ou précède de cinq semaines la date de clôture de la Société. Au besoin, des ajustements ont été effectués pour tenir compte des transactions ayant eu lieu entre la date de clôture de la Société et celles de ses filiales.

Les transactions, les soldes, les produits et les charges intersociétés ont tous été éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés.

Les résultats et les autres éléments du résultat global des filiales acquises ou cédées au cours de la période sont comptabilisés à compter de la date d'acquisition ou jusqu'à la date de sortie, selon le cas.

La participation ne donnant pas le contrôle représente la partie des résultats et des actifs nets d'une filiale qui n'est pas détenue par la Société. Si les pertes d'une filiale qui sont applicables à la participation ne donnant pas le contrôle excèdent la participation dans les capitaux propres de la filiale, cet excédent est imputé à la participation ne donnant pas le contrôle sauf si le détenteur de la participation majoritaire a l'obligation de couvrir les pertes et est en mesure de le faire.

**(b) Base d'évaluation**

Les états financiers consolidés sont préparés selon la méthode du coût historique, sauf pour les éléments d'actif et de passif suivants qui sont comptabilisés à leur juste valeur : les instruments financiers dérivés, les instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net, les programmes de fidélisation de la clientèle et les instruments financiers classés comme disponibles à la vente. Certaines immobilisations corporelles et certains immeubles de placement ont été retraités à leur juste valeur au 2 mai 2010, date à laquelle la Société a choisi d'utiliser la juste valeur comme coût présumé pour certains actifs comme le permet IFRS 1.

**(c) Utilisation d'estimations et recours au jugement**

Afin de dresser les états financiers consolidés selon les IFRS, la direction doit effectuer des estimations et formuler des hypothèses qui ont une incidence sur les montants déclarés dans les états financiers consolidés et dans les notes complémentaires. Certaines de ces estimations exigent que la direction pose des jugements subjectifs ou complexes qui peuvent être incertains. Certains de ces éléments comprennent l'évaluation des stocks, le goodwill, l'évaluation du papier commercial adossé à des actifs, les provisions, les dépréciations, les avantages futurs du personnel, la rémunération à base d'actions, les programmes de fidélisation de la clientèle, les durées de vie utile des immobilisations corporelles et incorporelles pour la dotation aux amortissements, et les impôts sur le résultat. Des variations de ces estimations pourraient avoir une incidence importante sur les états financiers. Ces estimations sont fondées sur les meilleures connaissances que la direction possède des événements actuels et sur les mesures que la Société pourrait prendre dans l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

**(d) Regroupements d'entreprises**

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés en appliquant la méthode de l'acquisition. La méthode de l'acquisition nécessite la comptabilisation des actifs identifiables et des passifs de l'entreprise acquise, y compris les passifs éventuels, que ces éléments aient été constatés ou non dans les états financiers avant l'acquisition. Les actifs identifiables, les passifs et les passifs éventuels de l'entreprise acquise qui respectent les conditions de la comptabilisation aux fins d'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises* sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition, sauf : (i) les actifs ou les passifs d'impôt différé et les passifs ou les actifs relatifs aux dispositions visant les avantages du personnel, qui sont comptabilisés et évalués selon IAS 12, *Impôts sur le résultat* et selon IAS 19, *Avantages du personnel*, respectivement; et (ii) les actifs (ou groupes d'actifs destinés à être cédés) classés comme détenus en vue de la vente selon IFRS 5, *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*, qui sont évalués et comptabilisés à la juste valeur diminuée des coûts de vente. Le goodwill résultant de l'acquisition est comptabilisé en tant qu'actif et il représente l'excédent du coût d'acquisition sur la juste valeur de l'actif net identifiable de l'entreprise acquise à la date d'acquisition. Tout excédent de l'actif identifiable net sur le coût d'acquisition est comptabilisé dans le résultat net immédiatement après l'acquisition. Les frais de transaction liés à l'acquisition sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

Afin d'évaluer la juste valeur des actifs et des passifs d'une entreprise acquise, la direction a recours à des estimations au sujet des flux de trésorerie et des taux d'actualisation futurs. Toute variation des évaluations utilisées au moment de la comptabilisation initiale aurait une incidence sur l'évaluation du goodwill, sauf en ce qui a trait aux impôts sur le résultat différé.

**(e) Conversion des monnaies étrangères**

Les actifs et les passifs des établissements étrangers sont convertis aux taux de change en vigueur à la date du bilan. Les produits et les charges sont convertis aux taux de change moyens pour la période. Le montant cumulatif des écarts de conversion est présenté dans le cumul des autres éléments du résultat global.

Les actifs et passifs libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la fin de chaque période. Les écarts de conversion découlant de la conversion de ces soldes libellés en devises sont comptabilisés dans les charges financières nettes. Les produits et les charges libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change moyen pour la période.

**(f) Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie, les bons du Trésor et les placements garantis échéant à moins de 90 jours à compter de la date d'acquisition.

**(g) Stocks**

Les stocks en entrepôt sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant établi selon la méthode du coût moyen pondéré. Les stocks de détail sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est établi en fonction du coût moyen pondéré à l'aide de la méthode du coût standard ou de la méthode du prix de détail. La méthode du prix de détail utilise le prix de vente prévu moins une marge bénéficiaire normale, sur la base du coût moyen pondéré. Le coût des stocks comprend les coûts directement imputables et il inclut le prix d'achat et les autres coûts engagés pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent, tels que les frais de transport. On déduit du coût la valeur des rabais et des remises des fournisseurs. La Société estime la valeur nette de réalisation selon la quantité de stocks qu'elle prévoit vendre, en tenant compte des fluctuations saisonnières du prix de vente au détail, et en déduisant les coûts qu'elle estime devoir engager pour les vendre. Les stocks sont dépréciés jusqu'à leur valeur nette de réalisation lorsque la Société considère que leur coût n'est pas recouvrable en raison de l'obsolescence, de dommages, ou de la baisse permanente du prix de vente. Lorsque les circonstances ayant préalablement incité la Société à déprécier les stocks en deçà de leur coût n'existent plus ou lorsqu'une hausse du prix de détail est manifeste, le montant de la dépréciation précédemment comptabilisée est contrepassé. Les coûts qui ne contribuent pas à amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent, tels les frais d'entreposage et les frais généraux administratifs, sont expressément exclus du coût des stocks et sont passés en charges dans la période au cours de laquelle ils sont engagés (se reporter à la note 4).

**(h) Impôts sur le résultat**

La charge d'impôt sur le résultat comptabilisée dans le résultat net comprend le total de l'impôt différé et de l'impôt exigible qui n'a pas été constaté dans les autres éléments du résultat global.

Les actifs et passifs d'impôt exigible comprennent les sommes à payer aux autorités fiscales, ou à recevoir d'elles, pour la période considérée ou des périodes antérieures, et qui sont impayées à la date de clôture. L'impôt exigible est l'impôt qui doit être payé sur le résultat imposable, lequel diffère du résultat net dans les états financiers consolidés. Le calcul de l'impôt exigible se fonde sur les taux d'impôt en vigueur et les lois fiscales adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture.

L'impôt différé est calculé en appliquant la méthode axée sur le bilan aux différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur base fiscale. Cependant, aucun impôt différé n'est comptabilisé lors de la constatation initiale du goodwill ou lors de la constatation initiale d'un actif ou d'un passif à moins que la transaction connexe soit un regroupement d'entreprises ou qu'elle ait une incidence sur le bénéfice imposable ou le bénéfice comptable. Les actifs et passifs d'impôt différé ont été calculés selon les taux d'impôt quasi adoptés qui seront en vigueur lorsque les montants sont censés être réglés. Les actifs d'impôt différé ne sont comptabilisés que s'il est probable qu'ils pourront être imputés à un bénéfice imposable futur. La probabilité que les actifs d'impôt différé puissent être imputés à un bénéfice imposable futur est évaluée en fonction des prévisions les plus récemment approuvées par la Société, lesquelles sont ajustées pour tenir compte des produits non imposables et des charges d'un montant important et des restrictions particulières concernant l'utilisation de toutes les pertes fiscales ou de tous les crédits d'impôts non utilisés. Si une prévision de bénéfice imposable indique qu'un actif d'impôt différé pourra probablement être utilisé, particulièrement si son utilisation n'est associée à aucune limite de temps, cet actif d'impôt différé est habituellement comptabilisé en totalité. La direction évalue individuellement s'il faut comptabiliser les actifs d'impôt différé faisant l'objet de certaines limites légales ou économiques ou de certaines incertitudes en tenant compte de faits précis et de circonstances particulières.

Les actifs et passifs d'impôt différé ne sont compensés que si la Société a le droit et l'intention de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible auprès de la même autorité fiscale. Les variations des actifs et des passifs d'impôt différé sont comptabilisées à titre de produit ou de charge dans le résultat net, sauf s'ils sont liés à des éléments qui sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global (comme les profits et les pertes latents sur les couvertures de flux de trésorerie) ou constatés directement dans les capitaux propres.

**(i) Actifs détenus en vue de la vente**

Certains terrains et immeubles destinés à être vendus ont été reclassés en tant qu'actifs détenus en vue de la vente dans les bilans consolidés. Ces actifs, que la Société prévoit vendre dans les douze mois, ne sont plus des actifs productifs, et la Société n'a pas l'intention de les mettre en valeur en vue d'une utilisation future. Les actifs détenus en vue de la vente sont évalués au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur, déduction faite des frais de sortie. Les passifs pris en charge lors de la vente d'actifs ou les dettes devant être remboursées dans le cadre d'une transaction de vente sont également classés comme des passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente.

**(j) Participations dans des entreprises associées**

Une entreprise associée est une entité sur laquelle la Société peut exercer une influence notable, mais qui n'est ni une filiale ni une participation dans une coentreprise. Les participations dans des entreprises associées sont initialement constatées au coût puis comptabilisées à la valeur de consolidation.

Les participations acquises dans des entreprises associées sont également comptabilisées selon la méthode de l'acquisition, conformément à ce qui est expliqué précédemment. Cependant, tout goodwill ou ajustement de la juste valeur

attribuable à la part de la Société dans l'entreprise associée est inclus dans le montant comptabilisé au titre des participations dans des entreprises associées.

Toutes les variations subséquentes de la part des capitaux propres de l'entreprise associée détenus par la Société sont constatées dans la valeur comptable de la participation. Les variations découlant des résultats générés par l'entreprise associée sont comptabilisées dans la quote-part du résultat lié aux participations, à la valeur de consolidation dans les états consolidés des résultats de la Société. Ces variations incluent toute dépréciation, tout amortissement ou toute réduction des ajustements de la juste valeur des actifs et des passifs survenant par la suite.

Les variations découlant des résultats de l'entreprise associée ou des éléments constatés directement dans les capitaux propres de l'entreprise associée sont comptabilisées dans le résultat ou les capitaux propres de la Société, selon le cas. Cependant, lorsque la quote-part de la Société dans les pertes d'une entreprise associée est égale ou supérieure à sa participation dans celle-ci, en tenant compte de toutes créances non garanties, la Société ne comptabilise pas d'autres pertes, à moins qu'elle n'ait contracté une obligation légale ou implicite ou qu'elle ait effectué des paiements au nom de l'entreprise associée. Si l'entreprise associée enregistre ultérieurement des bénéfices, la Société ne recommence à comptabiliser sa quote-part de ces bénéfices qu'après avoir dépassé la quote-part des pertes qui n'avaient pas été comptabilisées précédemment.

Les profits et les pertes latents sur les transactions entre la Société et ses entreprises associées et coentreprises ne sont éliminés qu'à concurrence de la participation de la Société dans ces entités. Lorsque des pertes latentes sont éliminées, l'actif sous-jacent fait l'objet d'un test de dépréciation afin d'évaluer les pertes de valeur pour la Société.

#### **(k) Participations dans des coentreprises**

La Société se livre à un certain nombre d'activités par l'intermédiaire de coentreprises. Les coentreprises sont créées en vertu d'accords contractuels nécessitant le consentement unanime de chaque coentrepreneur en ce qui a trait aux politiques stratégiques, financières et opérationnelles de la coentreprise (contrôle conjoint).

La Société a deux types de coentreprises :

##### Entités contrôlées conjointement

Une entité contrôlée conjointement est une société par actions, une société de personnes ou une autre entité dans laquelle chaque coentrepreneur détient une participation. Une entité contrôlée conjointement fonctionne de la même manière que toute autre entité : elle contrôle les actifs de la coentreprise, réalise ses propres produits et contracte ses propres passifs et charges.

Les participations dans des entités contrôlées conjointement sont comptabilisées en utilisant la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation. Selon la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation, la participation dans une entité contrôlée conjointement est comptabilisée au coût dans les bilans consolidés, puis elle est ajustée pour tenir compte des changements postérieurs à l'acquisition liés à la quote-part de la Société dans l'actif net de l'entité contrôlée conjointement, déduction faite des distributions reçues et de toute perte de valeur de la participation. La quote-part des résultats des entités contrôlées conjointement est comptabilisée dans les états financiers consolidés de la Société à compter de la date à laquelle le contrôle conjoint commence jusqu'à la date à laquelle il cesse.

##### Actifs et activités contrôlés conjointement

La Société a conclu certains accords contractuels avec d'autres parties en vue de mener des activités conjointes qui ne donnent pas lieu à une entité contrôlée conjointement. Ces accords impliquent la copropriété d'actifs dévolus aux fins de chaque coentreprise, mais ne créent aucune entité contrôlée conjointement, car les coentrepreneurs retirent des avantages de l'exploitation des actifs qu'ils possèdent conjointement, plutôt que d'obtenir un rendement d'une participation dans une entité distincte.

Les participations dans les actifs et activités contrôlés conjointement sont comptabilisées en utilisant la méthode de la consolidation proportionnelle, en vertu de laquelle la participation proportionnelle de la Société dans les actifs, les passifs, les produits et les charges des entités contrôlées conjointement est comptabilisée dans chaque poste applicable de ses états financiers consolidés. Tous ces montants sont calculés selon les modalités de chaque accord, soit habituellement en proportion de la participation de la Société dans les actifs contrôlés conjointement.

Les profits et les pertes latents sur les transactions entre la Société et les coentreprises ne sont éliminés qu'à concurrence de la participation de la Société dans ces entités. Lorsque des pertes latentes sont éliminées, l'actif sous-jacent fait l'objet d'un test de dépréciation afin d'évaluer les pertes de valeur pour la Société.

**(I) Instruments financiers**

La Société est tenue de comptabiliser initialement tous ses actifs et passifs financiers, y compris les dérivés et les dérivés incorporés dans certains contrats, à leur juste valeur. Les prêts et créances, les actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance et les autres passifs financiers sont par la suite mesurés au coût ou au coût amorti. Les dérivés et les dérivés non financiers doivent être comptabilisés à leur juste valeur dans les bilans consolidés, à moins qu'ils ne soient exonérés du traitement réservé aux dérivés, parce qu'ils ont été conclus dans le contexte des besoins prévus de l'entité en matière d'acquisitions, de ventes ou de consommation.

La Société classe les actifs et passifs financiers selon leurs caractéristiques et les choix et intentions de la direction à leur égard aux fins d'évaluation continue. Les actifs financiers doivent être classés dans l'une des catégories suivantes : a) juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN ») – évaluation à la juste valeur et comptabilisation des variations de la juste valeur dans le résultat net; b) détenu jusqu'à échéance – comptabilisation au coût amorti et constatation des profits et des pertes dans le résultat net de la période pour laquelle l'actif est décomptabilisé ou déprécié; c) disponible à la vente - évaluation à la juste valeur et constatation des variations de la juste valeur dans les autres éléments du résultat global pour la période considérée jusqu'à leur réalisation par cession ou dépréciation; et d) prêts et créances - comptabilisation au coût amorti et constatation des profits et des pertes dans le résultat net de la période pour laquelle l'actif est décomptabilisé ou déprécié. Les actifs financiers doivent être classés dans une des catégories suivantes : a) JVRN – évaluation à la juste valeur et comptabilisation des variations de la juste valeur dans le résultat net et b) autres passifs – évaluation au coût amorti et constatation des profits et des pertes dans le résultat net de la période pour laquelle le passif est décomptabilisé. Tout actif ou passif financier peut être classé à la juste valeur par le biais du résultat net pourvu qu'il soit possible d'en déterminer la juste valeur de manière fiable.

Dans l'ensemble, les actifs et passifs financiers de la Société sont classés et évalués comme suit :

<b>Actif/passif</b>	<b>Classement</b>	<b>Évaluation</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	JVRN	Juste valeur
Créances	Prêts et créances	Coût amorti
Prêts et autres créances	Prêts et créances	Coût amorti
Placements	Disponible à la vente	Juste valeur
Actifs et passifs financiers dérivés	JVRN	Juste valeur
Autres actifs et passifs non dérivés	JVRN	Juste valeur
Créditeurs et charges à payer	Autres passifs	Coût amorti
Dettes à long terme	Autres passifs	Coût amorti

Les frais de transaction autres que ceux liés à des instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net, qui sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés, sont ajoutés à la juste valeur de l'actif ou du passif financier au moment de la comptabilisation initiale et sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les évaluations à la juste valeur sont classées selon une hiérarchie qui classe par ordre d'importance les données d'entrée utilisées pour évaluer la juste valeur. Selon cette hiérarchie, la plus grande importance est accordée aux prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et la plus faible importance, aux données d'entrée non observables. Les trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont les suivants : niveau 1 – données d'entrée qui reflètent des prix cotés non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques; niveau 2 – données d'entrée, autres que des prix cotés, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement ou indirectement, y compris des données d'entrée dans des marchés qui ne sont pas considérés comme actifs; niveau 3 – données d'entrée qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables. Les données d'entrée utilisées pour déterminer la juste valeur exigent de la direction qu'elle fasse preuve de beaucoup de jugement ou qu'elle réalise des estimations importantes.

Si différents niveaux de données d'entrée sont utilisés pour mesurer la juste valeur d'un instrument financier, le classement au sein de la hiérarchie est déterminé d'après le niveau de données d'entrée le plus bas qui est important pour l'évaluation de la juste valeur. Les changements de méthodes d'évaluation peuvent entraîner des transferts vers ou depuis le niveau attribué à un placement.

**(m) Couvertures**

La Société utilise des couvertures de flux de trésorerie pour gérer l'exposition aux fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt variables. En ce qui a trait aux couvertures de flux de trésorerie, la partie efficace des variations de la juste valeur de l'élément couvert est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global. Dans la mesure où la variation de la juste valeur du dérivé n'est pas entièrement compensée par la variation de la juste valeur de l'élément couvert, la partie inefficace de la relation de couverture est comptabilisée immédiatement dans le résultat net. Les montants cumulés dans les autres éléments du résultat global sont reclassés dans le résultat net au moment où l'élément couvert est comptabilisé dans le résultat net. Lorsqu'un instrument de couverture de flux de trésorerie vient à échéance ou est cédé ou lorsqu'une couverture ne répond plus aux conditions de la comptabilité de couverture, le profit ou la perte cumulé, comptabilisé dans le cumul des autres éléments du résultat global à l'égard de la couverture, est reporté jusqu'à ce que l'élément couvert soit comptabilisé dans le résultat net. Lorsqu'un élément couvert cesse d'exister parce qu'il vient à échéance ou qu'il est cédé ou lorsqu'il est probable qu'une transaction prévue ne se réalisera pas, le profit ou la perte cumulé, comptabilisé dans le cumul des autres éléments du résultat global, est immédiatement reclassé dans le résultat net.

Les dérivés financiers affectés à une relation de couverture de flux de trésorerie sont classés comme un autre élément de l'actif ou un passif financier dérivé, en fonction de la détermination de leur juste valeur.

Voici les principaux dérivés :

(1) Les contrats à terme sur devises dont l'objectif principal est de limiter l'exposition aux fluctuations des taux de change en lien avec des dépenses libellées en devises. Ces contrats sont désignés comme des instruments de couverture à des fins comptables. Par conséquent, la partie efficace des variations de la juste valeur des contrats à terme est cumulée dans les autres éléments du résultat global jusqu'à ce que la variation des flux de trésorerie faisant l'objet d'une couverture soit comptabilisée dans les résultats des périodes comptables futures.

(2) Les swaps de taux d'intérêt désignés comme des couvertures de flux de trésorerie servant à gérer les taux d'intérêt variables liés à certaines dettes du portefeuille de la Société. L'utilisation de la comptabilité de couverture fait en sorte que la charge d'intérêts sur la dette connexe est présentée aux taux couverts plutôt qu'à des taux d'intérêt variables. Par conséquent, la partie efficace des variations de la juste valeur des contrats à terme est cumulée dans les autres éléments du résultat global jusqu'à ce que la variation des flux de trésorerie faisant l'objet d'une couverture soit comptabilisée dans les résultats des périodes comptables futures.

**(n) Immobilisations corporelles**

Les terrains occupés par leur propriétaire, les immeubles, le matériel, les améliorations locatives et les immobilisations en cours de construction sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, moins l'amortissement cumulé et les pertes de valeur.

Les immeubles qui sont des biens à bail sont également inclus dans les immobilisations corporelles s'ils sont détenus dans le cadre d'un contrat de location-financement. De telles immobilisations sont amorties sur leur durée d'utilité prévue (laquelle est déterminée par référence aux immobilisations comparables détenues) ou sur la durée du contrat de location, si cette durée est plus courte.

L'amortissement des immeubles est calculé à l'aide de la méthode de l'amortissement linéaire, en tenant compte de la valeur comptable de chaque immeuble, de sa durée d'utilité estimative (qui ne dépasse pas 40 ans) et de sa valeur résiduelle. Les frais de location différés sont amortis sur la durée des contrats de location connexes.

Lorsque des éléments importants d'une immobilisation corporelle ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés comme des composantes distinctes. L'amortissement est comptabilisé selon la méthode de l'amortissement linéaire, à compter de la date à laquelle l'immobilisation est disponible ou lorsqu'une immobilisation en cours de construction est prête à être utilisée, sur la durée d'utilité estimative de l'immobilisation, comme suit :

Immeubles	De 10 à 40 ans
Matériel	De 3 à 20 ans
Améliorations locatives	Durée du contrat de location ou de 7 à 20 ans, selon la durée la plus courte

L'amortissement est présenté avec les frais de vente et d'administration dans les états consolidés des résultats. Les estimations liées à une valeur résiduelle importante et les estimations de la durée d'utilité sont révisées et mises à jour au besoin, ou au moins une fois par année.

Les profits ou pertes résultant de la cession d'immobilisations corporelles sont déterminés comme la différence entre le produit de la sortie et la valeur comptable des immobilisations et ils sont comptabilisés en résultat net dans les autres

produits. Si la vente est réalisée auprès d'une entité dans laquelle la Société détient une participation comptabilisée à la valeur de consolidation, une partie du profit vient réduire la valeur comptable de la participation.

En ce qui concerne ses activités de prospection et de mise en valeur des réserves de pétrole et de gaz naturel, la Société applique la méthode de la capitalisation du coût entier. Les coûts initialement capitalisés sont amortis pour déplétion et dépréciation selon la méthode de l'amortissement proportionnel à l'utilisation, d'après les volumes de production avant les redevances, par rapport à la quote-part de la Société des réserves de pétrole et de gaz naturel prouvées estimatives. La déplétion liée à la prospection et à la mise en valeur des réserves de pétrole et de gaz naturel a été incluse dans le coût des ventes.

**(o) Immeubles de placement**

Les immeubles de placement sont des biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital, ou les deux. Les immeubles de placement sont comptabilisés selon le modèle du coût. Les méthodes d'amortissement des immeubles de placement sont identiques à celles décrites pour les immobilisations corporelles.

Les profits ou pertes résultant de la vente d'un immeuble de placement sont immédiatement constatés dans le résultat net, à moins que la vente ne soit réalisée auprès d'une entité dans laquelle la Société détient une participation comptabilisée à la valeur de consolidation, auquel cas une partie du profit vient réduire la valeur comptable de la participation de la Société. Les revenus locatifs et les charges opérationnelles d'un immeuble de placement sont comptabilisés dans les ventes et les frais de vente et d'administration, respectivement, dans les états consolidés des résultats.

**(p) Contrats de location**

Les contrats de location sont classés comme des contrats de location-financement chaque fois que leurs modalités ont pour effet de transférer au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété. Tous les autres contrats de location sont classés en tant que contrats de location simple.

**(i) Si la Société est le bailleur**

Les revenus locatifs des contrats de location simple sont comptabilisés sur base linéaire sur la durée du contrat de location pris en compte. Les coûts directs initiaux engagés lors de la négociation et de la rédaction d'un contrat de location simple sont ajoutés à la valeur comptable de l'actif loué et sont comptabilisés sur une base linéaire sur la période de location.

**(ii) Si la Société est le preneur**

Les actifs détenus en vertu de contrats de location-financement sont initialement comptabilisés comme des actifs de la Société à leur juste valeur au début de la période de location ou, si cette valeur est inférieure, à la valeur actuelle des paiements minimaux au titre de la location. Le passif correspondant pour le bailleur est inclus aux bilans consolidés en tant qu'obligation au titre d'un contrat de location-financement dans la dette à long terme.

Les paiements au titre de la location sont ventilés entre les charges financières et l'amortissement de l'obligation locative de manière à obtenir un taux d'intérêt constant sur le solde restant du passif. Les charges financières sont immédiatement comptabilisées dans le résultat net. Les loyers conditionnels sont passés en charges pour la période au cours de laquelle ils sont engagés.

Les réductions de loyers et les incitatifs à la location sont comptabilisés dans les autres passifs à long terme. L'avantage total associé aux incitatifs à la location est constaté à titre de réduction de la charge de location sur une base linéaire sur la durée du contrat de location.

Les frais liés aux contrats de location immobiliers sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée entière du contrat de location.

**(iii) Transactions de cession-bail**

Une transaction de cession-bail est une opération de cession d'un actif pour le reprendre à bail. Si une transaction de cession-bail débouche sur un contrat de location-financement pour la Société, tout excédent du produit de la cession sur la valeur comptable est comptabilisé à titre de produits différés et amorti sur la durée du nouveau contrat de location. Tout profit ou perte d'une transaction de cession-bail débouchant sur un contrat de location simple et effectuée à la juste valeur est comptabilisé immédiatement. Si le prix de vente est supérieur à la juste valeur, l'excédent du prix de vente sur la juste valeur est différé et amorti sur la durée du nouveau contrat de location.

**(q) Immobilisations incorporelles**

L'acquisition d'une nouvelle entreprise, de magasins affiliés existants, de logiciels et de dossiers d'ordonnances de pharmacie génère des immobilisations incorporelles. Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées selon le modèle du coût, c'est-à-dire que les coûts capitalisés sont amortis sur une base linéaire sur la durée d'utilité estimative des immobilisations, laquelle est considérée comme déterminée. Les durées d'utilité sont examinées annuellement et font l'objet d'un test de dépréciation. Les durées d'utilité suivantes sont appliquées :

Marques de commerce	10 ans
Contrats d'achat différés	De 5 à 10 ans
Ententes et droits de franchise	10 ans
Droits liés aux contrats de location	De 5 à 10 ans
Dossiers de patients	15 ans
Logiciels	De 3 à 7 ans
Autres	De 5 à 10 ans

L'amortissement est présenté avec les frais de vente et d'administration dans les états consolidés des résultats. Toutes les dépenses ultérieures de la Société en lien avec les marques de commerce sont passées en charges à mesure qu'elles sont engagées. Les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéfinie ne sont pas amorties.

**(r) Goodwill**

Le goodwill représente l'excédent du prix d'achat d'une entreprise acquise sur la juste valeur des immobilisations corporelles et incorporelles nettes sous-jacentes acquises à la date d'acquisition.

**(s) Dépréciation des actifs non financiers**

Le goodwill et les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéfinie font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par année en évaluant la valeur recouvrable de chaque unité génératrice de trésorerie ou des groupes d'unités génératrices de trésorerie auxquels le goodwill ou les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéfinie se rapportent. La valeur recouvrable correspond à la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité. Lorsque la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie est inférieure à leur valeur comptable, une perte de valeur est immédiatement comptabilisée dans les frais de vente et d'administration. Les pertes de valeur liées au goodwill et aux immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéfinie ne peuvent pas être reprises.

Les immobilisations corporelles à long terme et les immobilisations incorporelles sont soumises à un test de dépréciation lorsque des événements ou des circonstances nouvelles indiquent que la valeur comptable de l'immobilisation pourrait ne pas être recouvrable. Si un tel indice existe, la valeur recouvrable de l'immobilisation est estimée afin de déterminer l'importance de la perte de valeur (le cas échéant). La valeur recouvrable correspond à la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité. Lorsque l'immobilisation ne génère pas de flux de trésorerie qui sont indépendants des autres immobilisations, la Société estime la valeur recouvrable de l'unité ou des unités génératrices de trésorerie à laquelle l'immobilisation appartient. La Société a principalement déterminé qu'une unité génératrice de trésorerie correspond à une activité ou à une unité opérationnelle. Lorsque la Société estime que la valeur recouvrable d'une immobilisation (ou unité génératrice de trésorerie) est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable (ou unité génératrice de trésorerie) est réduite à la valeur recouvrable. Une perte de valeur est immédiatement comptabilisée avec les frais de vente et d'administration dans le résultat net.

Lorsqu'une perte de valeur, autre qu'en lien avec le goodwill, fait l'objet d'une reprise subséquente, la valeur comptable de l'immobilisation (ou unité génératrice de trésorerie) est augmentée en fonction de l'estimation révisée, mais elle est limitée à la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été constatée au cours des exercices précédents. Une reprise de perte de valeur est immédiatement comptabilisée dans le résultat net.

Au moment d'évaluer les flux de trésorerie futurs prévus, la direction formule des hypothèses au sujet de la croissance ou des résultats futurs. Ces hypothèses portent sur des circonstances ou des événements futurs. Les résultats réels pourraient être différents et entraîner des ajustements importants aux actifs de la Société au cours des exercices subséquents.

**(t) Programmes de fidélisation de la clientèle**

Un programme de fidélisation avec carte de fidélité du Club Sobeys (le « Programme ») a été lancé au cours de l'exercice 2009. Le Programme permet à ses membres de gagner des points sur leurs achats dans certains magasins Sobeys. De plus, la carte de crédit Club Sobeys donne le droit aux clients de gagner des points sur leurs achats portés sur la carte de crédit. Les membres peuvent échanger ces points, conformément au barème de récompenses du Programme, soit pour obtenir des rabais sur leurs futurs achats de provisions, soit pour acheter des produits ou services, soit pour convertir ces points en milles Aéroplan, un programme de fidélisation qui est administré par un tiers. Au cours de l'exercice 2010, un programme de carte de fidélité, Club Thrifty Foods, a été lancé. Ce programme suit une structure de gain et de rachat par points semblable au programme de carte de fidélité du Club Sobeys. La juste valeur des points accordés dans le cadre de ces programmes de fidélisation est différée jusqu'à ce que les points soient échangés, après ajustement pour tenir compte du nombre de points dont on prévoit qu'ils ne seront jamais échangés en fonction de l'activité future prévue. La juste valeur est déterminée par référence à la valeur pour laquelle les points peuvent être échangés. Les produits différés en lien avec les programmes de fidélisation sont inclus dans les créditeurs et charges à payer dans les bilans consolidés de la Société.

Un programme de fidélisation AIR MILES<sup>MD</sup> est également utilisé par la Société. Des milles AIR MILES<sup>MD</sup> sont gagnés par certains clients de Sobeys selon les achats effectués dans les magasins. La Société paie des frais par point aux termes de l'entente passée avec AIR MILES<sup>MD</sup>.

**(u) Provisions**

Des provisions sont comptabilisées s'il résulte d'un événement passé une obligation légale ou implicite actuelle dont le règlement nécessitera probablement un transfert d'avantages économiques et si le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Les provisions sont actualisées selon un taux avant impôts qui reflète l'évaluation actuelle du marché de la valeur temps de l'argent et des risques propres au passif, si ceux-ci sont importants. Lorsque les provisions sont actualisées, l'augmentation de la provision du fait de l'écoulement du temps (la « désactualisation ») est comptabilisée en charges financières dans les états consolidés des résultats.

**(v) Frais d'emprunt**

Les frais d'emprunt sont principalement constitués des intérêts sur les dettes de la Société. Les frais d'emprunt directement attribuables à l'acquisition, à la construction ou à la production d'un actif admissible sont capitalisés en tant que composant du coût de l'actif auquel ils se rapportent. Tous les autres frais d'emprunt sont passés en charges pour la période au cours de laquelle ils sont engagés et ils sont comptabilisés dans les charges financières.

**(w) Produits différés**

Les produits différés se composent de conventions d'achat à long terme avec les fournisseurs, des revenus locatifs provenant de la vente de filiales et des profits sur les transactions de cession-bail dans le cadre de certains contrats de location-financement. Les produits différés sont inclus dans les autres passifs à long terme et comptabilisés dans le résultat selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée des conventions connexes.

**(x) Garanties**

Les obligations assumées par l'émission d'une garantie sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de l'entrée en vigueur de la garantie. Elles sont par la suite réévaluées à la valeur la plus élevée entre le montant déterminé conformément à IAS 37, *Provisions*, ou le montant initialement constaté, déduction faite du cumul de l'amortissement comptabilisé selon IAS 18, *Produits des activités ordinaires*.

**(y) Avantages du personnel**

**(i) Avantages à court terme**

Les avantages à court terme incluent les salaires, les rémunérations, les absences rémunérées et les sommes au titre de l'intéressement et des primes. Les avantages à court terme sont évalués sur une base non actualisée et comptabilisés dans les frais de vente et d'administration à mesure que le service correspondant est rendu.

**(ii) Avantages postérieurs à l'emploi**

Le coût des prestations de retraite de la Société pour les régimes à cotisations définies est passé en charges lorsque les salariés actifs sont rémunérés. Les coûts des régimes de retraite à prestations définies et des autres régimes sont fondés sur des évaluations actuarielles, qui sont déterminées au moyen de la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service et des meilleures estimations de la direction concernant les rendements d'investissement à long terme prévus des actifs des régimes, l'augmentation des salaires, les âges de départ à la retraite et les taux de croissance prévus des coûts des soins de santé.

Les valeurs courantes de marché sont utilisées pour évaluer les actifs des régimes d'avantages. L'obligation au titre des avantages futurs du personnel est mesurée à l'aide des taux d'intérêt actuels du marché, dans l'hypothèse d'un portefeuille composé d'obligations de sociétés cotées AA dont l'échéance, en moyenne, correspond à la durée de l'obligation.

L'incidence des modifications apportées à un régime est constatée en charges et amortie sur une base linéaire sur la période moyenne d'acquisition des droits correspondants. Dans la mesure où des hausses de l'obligation au titre des services passés sont associées à des droits qui ont été acquis immédiatement après les modifications du régime initial, la Société comptabilise immédiatement le coût des services passés.

Au moment de mesurer le passif au titre de ses régimes à prestations définies, la Société comptabilisera immédiatement la totalité de ses écarts actuariels dans les autres éléments du résultat global.

**(iii) Indemnités de fin de contrat de travail**

Si la Société s'est engagée, dans le cadre d'un plan formalisé, à mettre fin à un emploi avant la date normale de mise à la retraite ou à octroyer des indemnités de fin de contrat à la suite d'offres découlant de la rationalisation des processus commerciaux, alors les indemnités de fin de contrat de travail sont constatées en charges.

**(z) Comptabilisation des produits**

Les ventes sont constatées au point de vente. Elles comprennent les produits provenant des clients par l'intermédiaire des magasins corporatifs et des cinémas exploités par la Société et des entités ad hoc consolidées ainsi que le produit des ventes aux magasins affiliés autres que des entités ad hoc, aux magasins associés et aux clients indépendants. Les produits reçus de magasins affiliés autres que des entités ad hoc, des magasins associés et des clients indépendants proviennent principalement de la vente de marchandises. La Société perçoit également des redevances de franchise en vertu de deux sortes d'arrangements. Des redevances de franchise de nature contractuelle en fonction de la valeur monétaire des marchandises expédiées sont comptabilisées comme des produits lorsque la marchandise est expédiée. Des redevances de franchise de nature contractuelle en fonction des ventes au détail de l'affilié sont comptabilisées comme produits sur une base hebdomadaire sur facturation en fonction des ventes au détail de l'affilié.

**(aa) Remises consenties par les fournisseurs**

La Société reçoit des remises de certains fournisseurs dont les produits sont achetés en vue de la revente. Les programmes de ces fournisseurs comprennent des remises pour le volume des achats, des remises d'exclusivité, des frais de listage et d'autres remises. La Société comptabilise ces remises comme une réduction du coût des produits vendus et des stocks connexes. Certaines remises de fournisseurs sont conditionnelles à ce que la Société atteigne des volumes d'achat minimums. Ces remises sont comptabilisées dès qu'il est probable que les volumes minimums seront atteints et que le montant des remises peut être estimé.

**(bb) Produits d'intérêts et revenus de dividendes**

Les produits et les charges d'intérêts sont constatés sur la base de la comptabilité d'exercice selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les revenus de dividendes sont comptabilisés lorsque le droit d'en recevoir le paiement a été établi.

**(cc) Résultat par action**

Le résultat de base par action est calculé en divisant le bénéfice pouvant revenir aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour tenir compte de l'effet dilutif des options d'achat d'actions du personnel.

**(dd) Rémunération à base d'actions**

La Société exploite des régimes de rémunération à base d'actions réglées en instruments de capitaux propres pour le compte de ses employés.

Tous les biens et services reçus en échange de paiements à base d'actions sont mesurés à leur juste valeur. Lorsque des employés sont récompensés au moyen de paiements à base d'actions, les justes valeurs des services rendus par les employés sont déterminées indirectement par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués. Cette juste valeur est évaluée à la date d'attribution et exclut l'incidence des conditions d'acquisition des droits autres que des conditions de marché (par exemple, objectifs de croissance de la rentabilité et des ventes et conditions de performance).

**(ee) Conventions comptables futures**

**(i) Instruments financiers**

En novembre 2009, l'International Accounting Standards Board (« IASB ») a publié IFRS 9, *Instruments financiers*, qui remplacera à terme IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*. Ce projet de remplacement, qui se déroulera en plusieurs étapes, a pour but d'améliorer et de simplifier la présentation des instruments financiers. La publication d'IFRS 9 constitue la première étape du projet et fournit des directives sur le classement et l'évaluation des actifs financiers et des passifs financiers. IFRS 9 s'applique aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013.

**(ii) Instruments financiers – Informations à fournir**

En octobre 2010, l'IASB a publié des modifications à IFRS 7, *Instruments financiers : informations à fournir*, qui nécessitent la communication d'informations supplémentaires sur les transactions donnant lieu à des transferts d'actifs financiers. Les modifications s'appliquent aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2011.

**(iii) Impôt différé – Recouvrement des actifs sous-jacents**

En décembre 2010, l'IASB a publié des modifications à IAS 12 qui mettent en place une exception aux exigences générales d'évaluation prescrites par IAS 12 en ce qui a trait aux immeubles de placement évalués à la juste valeur. Les modifications s'appliquent aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012.

**(iv) États financiers consolidés**

En mai 2011, l'IASB a publié IFRS 10, *États financiers consolidés*, qui établit des principes pour la présentation et la préparation des états financiers consolidés d'une entité qui en contrôle une ou plusieurs autres. IFRS 10 a comme objectif de définir la notion de contrôle et d'établir les principes fondamentaux qui permettent de déterminer dans quelles circonstances et de quelle manière les résultats d'une entité doivent être inclus dans un jeu d'états financiers consolidés. IFRS 10 remplace certaines dispositions d'IAS 27, *États financiers consolidés et individuels*, et remplace intégralement SIC-12, *Consolidation – Entités ad hoc*. Cette norme s'applique aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013.

**(v) Partenariats**

En mai 2011, l'IASB a publié IFRS 11, *Partenariats*, qui établit des principes d'information financière pour les entités qui détiennent des intérêts dans un partenariat. IFRS 11 remplace IAS 31, *Participation dans des coentreprises*, et SIC 13, *Entités contrôlées conjointement – apports non monétaires par des coentrepreneurs*. IFRS 11 établit des principes fondés sur une évaluation des droits et des obligations découlant d'une entreprise afin de déterminer le type de partenariat et définit les exigences en matière de présentation auxquelles doivent se conformer les entités qui détiennent des intérêts dans des entreprises contrôlées conjointement. Cette norme s'applique aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013.

**(vi) Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités**

En mai 2011, l'IASB a publié IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités*, qui définit les exigences en matière de communication de l'information auxquelles doit se conformer une entité qui détient des intérêts dans une filiale, un partenariat, une entreprise associée et une entité structurée non consolidée. Selon IFRS 12, une entité est tenue de présenter l'information qui permet aux utilisateurs de ses états financiers d'évaluer la nature et les risques liés aux intérêts qu'elle détient dans d'autres entités de même que l'incidence de ces intérêts sur sa situation financière, sa performance financière et ses flux de trésorerie. IFRS 12 s'applique aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013.

**(vii) Évaluation à la juste valeur**

En mai 2011, l'IASB a publié IFRS 13, *Évaluations à la juste valeur*, qui définit la juste valeur, établit un cadre unique pour les évaluations à la juste valeur en vertu des IFRS et désigne les informations qui doivent être fournies à ce sujet. IFRS 13 s'applique aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013.

**(viii) Avantages du personnel**

En juin 2011, l'IASB a publié des modifications à IAS 19 qui élimine l'option permettant de différer les écarts actuariels, simplifie la présentation des variations des actifs et des passifs des régimes à prestations définies qui doivent être présentées dans les autres éléments du résultat global et exige la présentation de nouvelles informations sur les caractéristiques des régimes à prestations définies ainsi que sur les risques associés à l'adhésion à ces régimes. Les modifications s'appliquent aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013.

La Société évalue actuellement l'incidence de ces nouvelles normes et de ces modifications de normes sur ses états financiers consolidés.

#### 4. Stocks

Le coût des stocks comptabilisé en tant que charge pour la période de 13 semaines close le 6 août 2011 s'est situé à 3 112,1 \$ (3 012,4 \$ au 31 juillet 2010). La Société a comptabilisé une charge de 14,4 \$ (12,6 \$ au 31 juillet 2010) correspondant à la réduction de la valeur des stocks disponibles au 6 août 2011 en deçà du coût jusqu'à la valeur nette de réalisation. Il n'y a eu aucune reprise des stocks déjà réduits (0 \$ au 31 juillet 2010).

## 5. Participations, à la valeur de consolidation

Les valeurs comptables des participations comptabilisées à la valeur de consolidation s'établissent comme suit :

	6 août 2011	31 juillet 2010
Fonds de revenu Wajax	- \$	32,1 \$
Fonds de placement immobilier Crombie	90,3	80,4
Participation dans des propriétés immobilières au Canada	88,1	90,1
Participation dans des propriétés immobilières aux États-Unis	33,8	18,6
Canadian Digital Cinema Partnership (note 13)	7,0	-
<b>Total</b>	<b>219,2 \$</b>	<b>221,2 \$</b>

Les justes valeurs des placements selon le marché boursier s'établissent comme suit :

	6 août 2011	31 juillet 2010
Fonds de revenu Wajax	- \$	115,3 \$
Fonds de placement immobilier Crombie	376,1	326,3
<b>Total</b>	<b>376,1 \$</b>	<b>441,6 \$</b>

Les participations dans des propriétés immobilières au Canada et aux États-Unis et dans le Canadian Digital Cinema Partnership ne sont pas cotées en bourse et il n'existe donc aucun cours publié à leur sujet.

## 6. Provisions

Les valeurs comptables des provisions comprennent les éléments suivants :

6 août 2011 (Période de 13 semaines close le)	Contrats de location	Frais judiciaires	Autres coûts	Total
Solde d'ouverture	32,9 \$	7,1 \$	24,2 \$	64,2 \$
Provisions constituées	5,9	0,8	4,0	10,7
Provisions utilisées	(2,2)	(0,9)	(3,5)	(6,6)
Provisions reprises	(0,1)	(0,1)	(0,2)	(0,4)
Variation liée à l'actualisation	0,1	-	-	0,1
<b>Solde de clôture</b>	<b>36,6 \$</b>	<b>6,9 \$</b>	<b>24,5 \$</b>	<b>68,0 \$</b>
Provisions courantes	9,4 \$	6,9 \$	10,5 \$	26,8 \$
Provisions non courantes	27,2	-	14,0	41,2
	<b>36,6 \$</b>	<b>6,9 \$</b>	<b>24,5 \$</b>	<b>68,0 \$</b>

7 mai 2011 (Période de 53 semaines close le)	Contrats de location	Frais judiciaires	Autres coûts	Total
Solde d'ouverture	20,9 \$	10,8 \$	16,6 \$	48,3 \$
Provisions constituées	21,0	3,8	21,4	46,2
Provisions utilisées	(6,1)	(5,8)	(12,7)	(24,6)
Provisions reprises	(3,9)	(1,7)	(1,5)	(7,1)
Variation liée à l'actualisation	1,0	-	0,4	1,4
<b>Solde de clôture</b>	<b>32,9 \$</b>	<b>7,1 \$</b>	<b>24,2 \$</b>	<b>64,2 \$</b>
Provisions courantes	9,9 \$	7,1 \$	12,9 \$	29,9 \$
Provisions non courantes	23,0	-	11,3	34,3
	<b>32,9 \$</b>	<b>7,1 \$</b>	<b>24,2 \$</b>	<b>64,2 \$</b>

**Empire Company Limited**  
**Notes complémentaires**  
**Le 6 août 2011**  
**(en millions de dollars canadiens)**

<b>31 juillet 2010</b> (Période de 13 semaines close le)	<b>Contrats de location</b>	<b>Frais judiciaires</b>	<b>Autres coûts</b>	<b>Total</b>
Solde d'ouverture	20,9 \$	10,8 \$	16,6 \$	48,3 \$
Provisions constituées	0,7	0,6	1,6	2,9
Provisions utilisées	(1,4)	(0,2)	(2,1)	(3,7)
Provisions reprises	(0,5)	(0,1)	-	(0,6)
Variation liée à l'actualisation	0,2	-	-	0,2
<b>Solde de clôture</b>	<b>19,9 \$</b>	<b>11,1 \$</b>	<b>16,1 \$</b>	<b>47,1 \$</b>
Provisions courantes	8,1 \$	11,1 \$	9,5 \$	28,7 \$
Provisions non courantes	11,8	-	6,6	18,4
	<b>19,9 \$</b>	<b>11,1 \$</b>	<b>16,1 \$</b>	<b>47,1 \$</b>

**Contrats de location**

Des provisions au titre des contrats de location sont comptabilisées lorsque les avantages que la Société devrait tirer d'un contrat sont inférieurs aux coûts inévitables qu'elle doit engager pour satisfaire aux obligations contractuelles. La Société inscrit des provisions pour contrats déficitaires en lien avec les magasins et les cinémas fermés pour lesquels elle a conclu un contrat de location. La provision est mesurée au plus faible du coût attendu pour résilier le contrat de location et du coût net prévu pour le maintenir. Le coût net est calculé en tenant compte du paiement à effectuer au titre de la location et du revenu à recevoir au titre de la sous-location. Après la fermeture du magasin ou du cinéma, un passif est comptabilisé afin de refléter la valeur actuelle du passif prévu au titre de tout contrat de location et de tout autre coût faisant l'objet d'une obligation contractuelle. L'actualisation des provisions au titre des contrats de location a été calculée à l'aide de taux d'actualisation avant impôts se situant entre 7 % et 9 %.

**Frais judiciaires**

Les provisions pour frais judiciaires sont liées à des réclamations d'un montant de 6,9 \$ en cours de règlement au 6 août 2011 (7,1 \$ au 7 mai 2011, 11,1 \$ au 31 juillet 2010, 10,8 \$ au 2 mai 2010) qui surviennent dans le cours normal des activités.

**Autres coûts**

Comme l'exigent les lois et les politiques environnementales, la Société a comptabilisé des provisions pour les emplacements qui doivent faire l'objet d'une restauration environnementale. Ces provisions découlent principalement des passifs relatifs au démantèlement qui sont comptabilisés pour les stations-service détenues par la Société à la valeur actuelle nette des coûts futurs estimatifs pour la remise en état des lieux. L'actualisation des provisions environnementales a été calculée à l'aide de taux d'actualisation avant impôts se situant entre 7 % et 9 %.

La Société poursuit la rationalisation des fonctions administratives et elle a également commencé à engager des coûts en lien avec l'aménagement d'un nouveau centre de distribution à Terrebonne, au Québec. Ces provisions sont surtout liées à des indemnités de départ.

La Société a des obligations au titre des diverses formes de soutien qu'elle doit fournir au Fonds de placement immobilier Crombie (« FPI Crombie ») aux termes de différentes ententes entre les parties. Ces montants sont inclus dans les autres provisions.

**7. Dette à long terme**

Le 1<sup>er</sup> juin 2010, Sobeys a déposé un prospectus simplifié visant l'émission de billets à moyen terme non garantis d'un produit maximal de 500,0 \$. Le 7 juin 2010, Sobeys a émis pour 150,0 \$ en nouveaux billets à moyen terme portant intérêt à 6,64 % et échéant le 7 juin 2040.

Le 4 juin 2010, la Société a renouvelé ses facilités de crédit, dont le montant consenti, soit 650,0 M\$, a été réduit à 450,0 \$ et dont l'échéance a été fixée au 30 juin 2013.

## 8. Charges financières nettes

Les produits financiers et les charges financières sont présentés sur la base de leur montant net dans les états consolidés des résultats.

	<u>Période de 13 semaines close le</u>	
	<u>6 août 2011</u>	<u>31 juillet 2010</u>
<b>Produits financiers</b>		
Produits d'intérêts de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	1,4 \$	0,5 \$
<b>Charges financières</b>		
Charges d'intérêts sur les passifs financiers évalués au coût amorti	14,9	17,5
Pertes de juste valeur sur les contrats de change à terme	0,2	0,2
Pertes sur les couvertures de flux de trésorerie reclassées en déduction des autres éléments du résultat global	1,9	2,2
Charges financières nettes au titre des régimes de retraite	1,0	1,6
Total des charges financières	18,0	21,5
Charges financières nettes	16,6 \$	21,0 \$

## 9. Moins-values et autres éléments

	<u>Période de 13 semaines close le</u>	
	<u>6 août 2011</u>	<u>31 juillet 2010</u>
Pertes sur la cession d'actifs	1,5 \$	- \$
Total	1,5 \$	- \$

## 10. Résultat par action

Le résultat attribuable aux actions ordinaires comprend les éléments suivants :

	<u>Période de 13 semaines close le</u>	
	<u>6 août 2011</u>	<u>31 juillet 2010</u>
Résultats d'exploitation	90,1 \$	86,3 \$
Moins-values et autres éléments (après impôts sur le résultat de (0,6)\$)	0,9	-
Résultat net	89,2	86,3
Dividendes sur les actions privilégiées	-	-
Résultat attribuable aux actions ordinaires	89,2 \$	86,3 \$

Le résultat par action comprend les éléments suivants :

	<u>Période de 13 semaines close le</u>	
	<u>6 août 2011</u>	<u>31 juillet 2010</u>
Résultats d'exploitation	1,32 \$	1,26 \$
Moins-values et autres éléments, montant net	0,01	-
Résultat de base par action	1,31 \$	1,26 \$
Résultats d'exploitation	1,32 \$	1,26 \$
Moins-values et autres éléments, montant net	0,01	-
Résultat dilué par action	1,31 \$	1,26 \$

Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation utilisé pour le calcul du résultat de base par action au 6 août 2011 était de 67 948 510 actions (68 458 261 actions au 31 juillet 2010).

**Empire Company Limited**  
**Notes complémentaires**  
**Le 6 août 2011**  
**(en millions de dollars canadiens)**

Le nombre moyen pondéré d'actions utilisé pour calculer le résultat dilué par action peut être rapproché du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires servant au calcul du résultat de base par action comme suit :

	<b>Période de 13 semaines close le</b>	
	<b>6 août 2011</b>	<b>31 juillet 2010</b>
Nombre moyen pondéré d'actions utilisé dans le calcul du résultat de base par action	<b>67 948 510</b>	68 458 261
Nombre d'actions réputées émises sans contrepartie en lien avec les paiements à base d'actions	<b>75 540</b>	38 284
Nombre moyen pondéré d'actions utilisé dans le calcul du résultat dilué par action	<b>68 024 050</b>	68 496 545

**11. Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie :**

	<b>Période de 13 semaines close le</b>	
	<b>6 août 2011</b>	<b>31 juillet 2010</b>
<b>Éléments sans effet de trésorerie</b>		
Dépréciation	<b>76,1 \$</b>	72,3 \$
Provision pour impôt différé	<b>(7,1)</b>	(3,7)
Amortissement des immobilisations incorporelles	<b>9,2</b>	8,6
Dépréciation des actifs non financiers	<b>0,3</b>	3,2
Profit sur la cession d'actifs	<b>(5,0)</b>	(2,7)
Amortissement des éléments différés	<b>0,3</b>	0,3
Part du résultat des autres entités, déduction faite des dividendes reçus	<b>3,2</b>	5,1
Obligation au titre des avantages futurs du personnel	<b>0,8</b>	2,1
Augmentation de l'obligation locative à long terme	<b>0,4</b>	3,4
Augmentation (diminution) des provisions à long terme	<b>6,9</b>	(1,3)
Rémunération à base d'actions	<b>0,3</b>	0,4
	<b>85,4</b>	87,7
<b>Flux de trésorerie</b>		
Intérêts reçus	<b>(4,6)</b>	(4,1)
Intérêts payés	<b>11,5</b>	11,4
Impôts sur le résultat payés	<b>62,0</b>	77,8
	<b>68,9</b>	85,1
<b>Total</b>	<b>154,3 \$</b>	172,8 \$

**12. Informations sectorielles**

Le conseil d'administration a déterminé que le principal format de présentation de l'information sectorielle est celui fondé sur les secteurs d'activité compte tenu de la structure de gestion et d'information interne de la Société. La Société exerce principalement ses activités au sein de deux secteurs, soit le secteur de la vente au détail de produits alimentaires et le secteur des placements et autres activités. Le premier comprend la distribution de produits alimentaires au Canada. Les transactions intersectorielles sont effectuées aux cours du marché.

Les résultats et les actifs sectoriels incluent les éléments directement attribuables à un secteur, ainsi que ceux qui peuvent lui être affectés sur une base raisonnable.

Les secteurs opérationnels sont gérés séparément parce que chacun d'eux a des besoins différents en matière de technologies, de ressources diverses et de commercialisation. Tous les transferts intersectoriels sont effectués aux prix normaux du marché. Les politiques d'évaluation que la Société utilise aux fins de la présentation de l'information sectorielle selon IFRS 8, *Secteurs opérationnels*, sont les mêmes que celles qu'elle utilise pour établir ses états financiers consolidés.

Aucune affectation asymétrique n'a été appliquée entre les secteurs.

**Empire Company Limited**  
**Notes complémentaires**  
**Le 6 août 2011**  
**(en millions de dollars canadiens)**

Les ventes et les bénéfices générés par chacun des secteurs d'activité du groupe sont résumés comme suit :

	<b>Période de 13 semaines close le</b>	
	<b>6 août 2011</b>	<b>31 juillet 2010</b>
<b>Produits sectoriels</b>		
Vente au détail de produits alimentaires	4 106,1 \$	3 975,3 \$
Placements et autres activités	51,1	51,7
	<b>4 157,2</b>	<b>4 027,0</b>
Élimination intersectorielle	3,0	1,1
<b>Total</b>	<b>4 154,2 \$</b>	<b>4 025,9 \$</b>

	<b>Période de 13 semaines close le</b>	
	<b>6 août 2011</b>	<b>31 juillet 2010</b>
<b>Bénéfice d'exploitation sectoriel</b>		
Vente au détail de produits alimentaires	135,4 \$	133,3 \$
Placements et autres activités		
Fonds de revenu Wajax	-	3,4
FPI Crombie	4,8	4,4
Participation dans des propriétés immobilières	7,5	7,9
Autres activités, déduction faite des charges du siège social	2,7	(0,5)
	<b>15,0</b>	<b>15,2</b>
<b>Total</b>	<b>150,4 \$</b>	<b>148,5 \$</b>

<b>Total de l'actif par secteur</b>		
Vente au détail de produits alimentaires	5 943,2 \$	5 698,7 \$
Placements et autres activités	579,2	532,5
	<b>6 522,4 \$</b>	<b>6 231,2 \$</b>

Le bénéfice d'exploitation sectoriel peut être rapproché du résultat du groupe comme suit :

	<b>Période de 13 semaines close le</b>	
	<b>6 août 2011</b>	<b>31 juillet 2010</b>
Total du bénéfice d'exploitation	150,4 \$	148,5 \$
Charges financières nettes	16,6	21,0
Moins-values et autres éléments	1,5	-
<b>Total</b>	<b>132,3 \$</b>	<b>127,5 \$</b>

Le secteur des placements et autres activités comprend les participations, comptabilisées à la valeur de consolidation, dans le Fonds de revenu Wajax, le FPI Crombie, les participations dans des propriétés immobilières et diverses autres activités d'entreprise.

### 13. Regroupement et création d'entreprises

La Société a acquis des magasins affiliés et non affiliés, ainsi que des dossiers d'ordonnances. Les résultats de ces acquisitions sont compris dans les résultats financiers consolidés de la Société établis depuis les dates d'acquisition et ont été comptabilisés à l'aide de la méthode de l'acquisition. Le goodwill comptabilisé au titre des acquisitions est lié à la main-d'œuvre et à la clientèle des magasins acquis, ainsi qu'aux synergies qui devraient découler du regroupement des activités des magasins acquis et existants.

	<b>Période de 13 semaines close le</b>	
	<b>6 août 2011</b>	<b>31 juillet 2010</b>
<b>Magasins</b>		
Stocks	1,1 \$	3,5 \$
Immobilisations corporelles	1,3	-
Immobilisations incorporelles	0,1	-
Goodwill	3,9	1,0
Autres actifs	-	0,1
Contrepartie en trésorerie	6,4 \$	4,6 \$

Les entreprises acquises ont affiché des ventes de 8,0 \$ et des pertes de 0,3 \$ pour la période de 13 semaines close le 6 août 2011.

Si ces entreprises avaient toutes été acquises le 8 mai 2011, pour la période de 13 semaines close le 6 août 2011, la Société aurait inscrit des ventes de 5,4 \$ et une perte nette de 0,5 \$ en lien avec elles.

#### **Canadian Digital Cinema Partnership**

Au cours de la période de 13 semaines close le 6 août 2011, la Société a mis sur pied le Canadian Digital Cinema Partnership (« CDCP »), coentreprise avec Cineplex Inc. (« Cineplex »). Les coûts liés au déploiement de systèmes de projection numérique dans les cinémas des coentrepreneurs seront financés par le CDCP au moyen d'une facilité de crédit distincte, sans recours contre les coentrepreneurs, et la perception de frais de copies virtuelles auprès des distributeurs.

Empire a transféré des projecteurs numériques d'une valeur de 7,6 \$ contre une participation de 21,8 % dans le CDCP. Cineplex et Empire détiennent chacune 50 % des droits de vote du CDCP. Empire comptabilise sa participation dans le CDCP selon la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation.

Les systèmes de projection numérique loués auprès du CDCP viendront remplacer la plupart des derniers systèmes de projection 35 mm d'Empire et permettront à la Société d'ajouter de nouveaux écrans 3D à son réseau.

### 14. Transactions entre parties liées

La Société effectue des transactions entre parties liées avec le FPI Crombie. La Société détient une participation de 45,9 % et comptabilise son placement à la valeur de consolidation.

Au cours de la période de 13 semaines close le 6 août 2011, la Société a vendu trois propriétés au FPI Crombie, pour un produit net de 32,0 \$, soit le montant de la juste valeur de marché.

### 15. Passif éventuel

La Société est mise en cause dans divers litiges et diverses réclamations dans le cours normal de ses activités d'exploitation. La direction de la Société ne considère pas que le risque associé à ces litiges est important, même si elle ne peut le prédire avec certitude.

Dans le cours normal de ses activités, la Société fait régulièrement l'objet d'audits menés par l'administration fiscale. Bien que la Société estime que ses déclarations fiscales sont appropriées et justifiées, certains éléments peuvent, de temps à autre, faire l'objet d'une révision et d'une contestation par l'administration fiscale.

### 16. Avantages futurs du personnel

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2012, la charge nette liée aux avantages futurs du personnel qui est comptabilisée dans le résultat net s'est établie à 8,3 \$ (8,7 \$ au 31 juillet 2010). Les pertes actuarielles avant impôts au titre

des régimes de retraite à prestations définies se sont chiffrées à 27,9 \$ pour la période de 13 semaines close le 6 août 2011 (15,7 \$ au 31 juillet 2010). Ces pertes ont été comptabilisées dans les autres éléments du résultat global.

## **17. Rémunération à base d'actions**

### **Unités d'actions différées**

Les membres du conseil d'administration peuvent choisir de recevoir une partie ou la totalité de leurs honoraires sous forme d'unités d'actions différées (« UAD ») plutôt qu'en espèces. Le nombre d'UAD reçues varie selon le cours des actions de catégorie A sans droit de vote de la Société à la date de versement des honoraires de chaque administrateur. D'autres UAD sont attribuées à titre d'équivalents de dividendes. Les UAD ne peuvent être rachetées pour une contrepartie en trésorerie tant que le détenteur est un administrateur de la Société. La valeur de rachat d'une UAD correspond au cours de l'action de catégorie A sans droit de vote d'Empire au moment du rachat. La Société évalue de façon régulière l'obligation au titre des UAD en fonction de la valeur de marché actuelle d'un nombre correspondant d'actions de catégorie A sans droit de vote et impute toute augmentation de l'obligation au titre des UAD aux frais de vente et d'administration dans les états consolidés des résultats. Au 6 août 2011, il y avait 107 751 UAD (108 797 au 31 juillet 2010) en circulation. Pour le trimestre, la charge de rémunération a totalisé 0,6 \$ (0,6 \$ au 31 juillet 2010).

### **Régime d'options sur actions**

Au cours du premier trimestre, la Société a attribué 73 247 options additionnelles aux termes du régime d'options sur actions pour les salariés de la Société, dans le cadre duquel des options sont attribuées pour l'achat d'actions de catégorie A sans droit de vote. Ces options permettent à leurs détenteurs d'acheter des actions de catégorie A sans droit de vote au prix de 54,40 \$ l'action et ces options échoient en juin 2019. Les options sont acquises sur une période de quatre ans. Les options ont été traitées comme une charge de rémunération à base d'actions.

La charge de rémunération pour la période de 13 semaines close le 6 août 2011 s'est établie à 0,3 \$ (0,4 \$ au 31 juillet 2010) et sera amortie sur la période d'acquisition. L'augmentation totale du surplus d'apport en lien avec la charge de rémunération au titre du régime d'options sur actions a été de 3,0 \$ (0,4 \$ au 31 juillet 2010). La charge de rémunération a été calculée d'après le modèle Black-Scholes selon les hypothèses suivantes :

Durée prévue	5,25 ans
Taux d'intérêt sans risque	2,34 %
Volatilité prévue	20,0 %
Taux de dividende	1,65 %

## **18. Explication de la transition aux IFRS**

Il s'agit des premiers états financiers consolidés intermédiaires de la Société faisant partie de la période visée par les premiers états financiers consolidés annuels établis selon les IFRS.

Les conventions comptables décrites à la note 3 ont été appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés intermédiaires non audités pour la période de 13 semaines close le 6 août 2011, ce qui inclut l'exercice de 53 semaines clos le 7 mai 2011, la période de 13 semaines close le 31 juillet 2010 et les bilans consolidés d'ouverture en IFRS au 2 mai 2010 (date de transition aux IFRS de la Société). Les tableaux suivants et les notes complémentaires expliquent l'incidence de la transition des PCGR du Canada aux IFRS sur la situation financière, la performance financière et les flux de trésorerie de la Société. Les rapprochements des bilans consolidés, des états consolidés des résultats et des états consolidés du résultat global pour les périodes correspondantes débutent à la page 25.

### **Utilisation des exemptions pour la première application des IFRS**

Lors de la transition, IFRS 1 exige et permet certaines exemptions à une application rétrospective complète. La Société a appliqué les exemptions obligatoires et facultatives comme suit :

#### **(1) Regroupements d'entreprises**

La Société a choisi de ne pas appliquer IFRS 3 de manière rétrospective aux regroupements d'entreprises réalisés avant la date de transition (2 mai 2010). Aucun ajustement n'a été nécessaire à la date de transition aux IFRS par suite de cette exemption.

#### **(2) Avantages futurs du personnel**

La Société a choisi de comptabiliser tous les écarts actuariels cumulés au titre de ses régimes à prestations définies à la date de transition. L'incidence de ce choix est détaillée au point (a) de la rubrique « Notes explicatives sur les rapprochements » ci-dessous. De plus, la Société a choisi d'utiliser l'exemption qui lui permet de ne pas révéler l'excédent ou le déficit du régime à prestations définies et les ajustements liés à l'expérience avant la date de transition.

**(3) Juste valeur en tant que coût présumé**

La Société a choisi d'utiliser la juste valeur comme coût présumé à la date de transition pour certains éléments des immobilisations corporelles et des immeubles de placement. L'incidence de ce choix est détaillée aux points (b) et (c) de la rubrique « Notes explicatives sur les rapprochements » ci-dessous.

**(4) Passifs relatifs au démantèlement**

La Société a choisi d'appliquer les exigences détaillées dans IFRIC 1, *Variation des passifs existants relatifs au démantèlement ou à la remise en état et des autres passifs similaires*, pour les passifs, de manière prospective à compter de la date de transition aux IFRS.

**(5) Utilisation d'estimations**

La Société a utilisé des estimations conformes aux IFRS qui sont comparables à celles appliquées aux termes des PCGR du Canada et qui reflètent les conditions à la date de transition, après ajustements pour tenir compte de toute différence entre les conventions comptables.

**(6) Comptabilité de couverture**

La Société a appliqué la comptabilité de couverture en vertu des IFRS comme elle le faisait selon les PCGR du Canada. La documentation relative aux relations de couverture a été mise à jour conformément à IAS 39 lors de la transition aux IFRS.

**(7) Décomptabilisation des actifs financiers et des passifs financiers**

Les exigences des IFRS en matière de décomptabilisation sont appliquées de manière prospective aux transactions réalisées à compter de la date de transition. Les actifs financiers non dérivés ou les passifs financiers non dérivés qui ont été décomptabilisés selon les PCGR du Canada par suite de transactions réalisées avant la date de transition ne sont pas tenus d'être comptabilisés de nouveau lors de la transition aux IFRS. Aucun ajustement n'a été nécessaire à la date de transition aux IFRS par suite de cette exemption.

**(8) Écarts de conversion cumulés**

La Société a décidé de radier le solde de ses écarts de conversion cumulés qui étaient présentés avec les autres éléments du résultat global en vertu des PCGR du Canada et qui avaient été constatés dans les résultats non distribués lors de la transition aux IFRS.

Selon IFRS 1, une entité doit rapprocher les capitaux propres, le résultat net et le résultat global présentés selon les PCGR du Canada et les éléments correspondants présentés selon les IFRS pour les périodes antérieures présentées à titre comparatif. Les tableaux suivants présentent les rapprochements des capitaux propres, du résultat net et du résultat global pour les périodes correspondantes.

**Rapprochement des capitaux propres**

	Note	7 mai 2011	31 juillet 2010	2 mai 2010
Total des capitaux propres, selon les PCGR du Canada		3 249,0 \$	3 023,0 \$	2 952,4 \$
Reclassements selon les IFRS				
Participation ne donnant pas le contrôle	i	35,8	34,8	35,6
Capital-actions	i	2,9	2,9	2,9
Total des reclassements selon les IFRS		38,7	37,7	38,5
Ajustements selon les IFRS				
Avantages futurs du personnel	a	(45,2)	(79,5)	(68,3)
Juste valeur en tant que coût présumé	b, c	(32,5)	(35,0)	(35,4)
Dépréciations	d	(74,4)	(67,1)	(68,4)
Provisions	e	(4,6)	(5,6)	(5,6)
Contrats de location	f	27,5	7,3	4,4
Programmes de fidélisation de la clientèle	g	(2,1)	(1,4)	(1,4)
Participations, à la valeur de consolidation	h	(1,4)	(1,6)	(1,5)
Participation dans le FPI Crombie	h	53,2	63,5	63,6
Modifications et autres ajustements en matière de présentation	i	(5,3)	(5,3)	(6,6)
Instruments financiers	j	0,9	1,2	1,3
Total des ajustements selon les IFRS		(83,9)	(123,5)	(117,9)
Total des capitaux propres, selon les IFRS		3 203,8 \$	2 937,2 \$	2 873,0 \$

**Rapprochement du résultat net**

	Note	Exercice de	Période de
		53 semaines clos le	13 semaines close le
		7 mai 2011	31 juillet 2010
Résultat net, selon les PCGR du Canada		369,5 \$	81,6 \$
Reclassements selon les IFRS			
Participation ne donnant pas le contrôle	i	9,0	4,3
Ajustements selon les IFRS			
Avantages futurs du personnel	a	21,6	0,5
Juste valeur en tant que coût présumé	b, c	2,9	0,4
Dépréciations	d	(6,0)	1,3
Provisions	e	1,0	-
Contrats de location	f	23,1	2,9
Programmes de fidélisation de la clientèle	g	(0,7)	-
Participations, à la valeur de consolidation	h	0,1	(0,1)
Participation dans le FPI Crombie	h	(10,4)	(0,1)
Modifications et autres ajustements en matière de présentation	i	(0,1)	(0,1)
Instruments financiers	j	(0,4)	(0,1)
Total des ajustements selon les IFRS		31,1	4,7
Résultat net, selon les IFRS		409,6 \$	90,6 \$

**Rapprochement du résultat global**

	Note	Exercice de	Période de
		53 semaines clos le	13 semaines close le
		7 mai 2011	31 juillet 2010
Résultat global, selon les PCGR du Canada		377,2 \$	83,9 \$
Reclassements selon les IFRS		9,0	4,3
Ajustements selon les IFRS			
Ajustements au résultat net		31,1	4,7
Avantages futurs du personnel	a	1,5	(11,7)
Total des ajustements selon les IFRS		32,6	(7,0)
Résultat global, selon les IFRS		418,8 \$	81,2 \$

**Notes explicatives sur les rapprochements des capitaux propres, du résultat net, du résultat global et des éléments du bilan**

**(a) Avantages futurs du personnel**

Aux termes des PCGR du Canada, tous les coûts des services passés sont généralement amortis selon la méthode linéaire sur la durée résiduelle moyenne d'activité des employés en service à la date de la modification ou sur une période plus courte. En vertu des IFRS, le coût des services passés acquis doit être immédiatement passé en charges, tandis que le coût des services passés non acquis doit être amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire jusqu'à ce que les droits correspondants soient acquis. Cette modification de convention comptable a entraîné une baisse des résultats non distribués de 0,1 \$ à la date de transition aux IFRS, soit le 2 mai 2010, pour la comptabilisation du coût des services passés acquis.

La Société a également décidé d'utiliser un choix d'IFRS 1 au 2 mai 2010 pour comptabiliser dans les résultats non distribués tous les écarts actuariels cumulés qui n'avaient pas été constatés précédemment. Par conséquent, les résultats non distribués ont été réduits d'un montant supplémentaire de 68,2 \$.

Conséquence directe des ajustements effectués au 2 mai 2010 et des différences comptables entre les PCGR du Canada et les IFRS, la charge calculée au titre des régimes de retraite à prestations définies a été inférieure aux termes des IFRS pour l'exercice de 53 semaines clos le 7 mai 2011 et pour la période de 13 semaines close le 31 juillet 2010.

Après la date de transition aux IFRS, la Société a adopté comme convention de comptabiliser les écarts actuariels directement dans les autres éléments du résultat global à mesure qu'ils se produisent. Des ajustements au résultat global en ont résulté pour l'exercice de 53 semaines clos le 7 mai 2011 et pour la période de 13 semaines close le 31 juillet 2010.

**Empire Company Limited**  
**Notes complémentaires**  
**Le 6 août 2011**  
**(en millions de dollars canadiens)**

Les ajustements donnent lieu aux modifications suivantes :

<b>Bilans consolidés</b>	<b>7 mai 2011</b>	<b>31 juillet 2010</b>	<b>2 mai 2010</b>
Diminution des autres actifs	(60,4)\$	(60,6)\$	(60,4)\$
Augmentation des actifs d'impôt différé	0,2	0,6	0,6
Augmentation des autres passifs à long terme	(7,0)	(32,6)	(22,7)
Diminution (augmentation) de l'obligation au titre des avantages futurs du personnel	7,7	(12,7)	(8,1)
Diminution des passifs d'impôt différé	14,3	25,8	22,3
Variation nette des résultats non distribués et des capitaux propres	(45,2)\$	(79,5)\$	(68,3)\$

<b>États consolidés des résultats</b>	<b>Exercice de 53 semaines clos le</b>	<b>Période de 13 semaines close le</b>
	<b>7 mai 2011</b>	<b>31 juillet 2010</b>
Diminution des frais de vente et d'administration	29,4 \$	0,7 \$
Augmentation des impôts sur le résultat	(7,8)	(0,2)
Variation nette du résultat	21,6 \$	0,5 \$

<b>États consolidés du résultat global</b>	<b>Exercice de 53 semaines clos le</b>	<b>Période de 13 semaines close le</b>
	<b>7 mai 2011</b>	<b>31 juillet 2010</b>
Variation nette du résultat	21,6 \$	0,5 \$
Écarts actuariels sur les régimes de retraite à prestations définies	1,5	(11,7)
Variation nette du résultat global	23,1 \$	(11,2)\$

**(b) Immobilisations corporelles**

Au 2 mai 2010, la Société a décidé d'utiliser un choix d'IFRS 1 pour comptabiliser certaines immobilisations corporelles à un coût présumé qui est égal à la juste valeur des immobilisations.

Le coût des produits vendus et les frais de vente et d'administration ont dû faire l'objet d'ajustements additionnels pour l'exercice de 53 semaines clos le 7 mai 2011 afin de réintégrer le montant de l'amortissement constaté aux termes des PCGR du Canada sur les immobilisations pour lesquelles le choix d'IFRS 1 a été utilisé au 2 mai 2010.

Les ajustements donnent lieu aux modifications suivantes :

<b>Bilans consolidés</b>	<b>7 mai 2011</b>	<b>31 juillet 2010</b>	<b>2 mai 2010</b>
Diminution des immobilisations corporelles	(34,3)\$	(37,2)\$	(37,9)\$
Augmentation des actifs d'impôt différé	5,8	6,4	6,7
Diminution des passifs d'impôt différé	1,7	1,8	1,8
Variation nette des résultats non distribués et des capitaux propres	(26,8)\$	(29,0)\$	(29,4)\$

<b>États consolidés des résultats</b>	<b>Exercice de 53 semaines clos le</b>	<b>Période de 13 semaines close le</b>
	<b>7 mai 2011</b>	<b>31 juillet 2010</b>
Augmentation des autres produits	0,2 \$	- \$
Diminution du coût des produits vendus	3,3	0,6
Diminution des frais de vente et d'administration	0,1	-
Augmentation des impôts sur le résultat	(1,0)	(0,2)
Variation nette du résultat	2,6 \$	0,4 \$

**(c) Immeubles de placement**

Selon les PCGR du Canada, tous les terrains et immeubles sont présentés avec les immobilisations corporelles dans le bilan. En vertu des IFRS, tous les biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital doivent être classés séparément.

**Empire Company Limited**  
**Notes complémentaires**  
**Le 6 août 2011**  
**(en millions de dollars canadiens)**

Par conséquent, il y a eu, entre les immobilisations corporelles et les immeubles de placement, des reclassements de 80,8 \$ au 7 mai 2011, de 96,2 \$ au 31 juillet 2010 et de 97,9 \$ à la date de transition aux IFRS, soit le 2 mai 2010.

La Société a également décidé d'utiliser un choix d'IFRS 1 pour comptabiliser certains immeubles de placement à un coût présumé qui est égal à la juste valeur des biens immobiliers, ce qui a eu pour effet de réduire les résultats non distribués de 6,0 \$ au 2 mai 2010.

Les frais de vente et d'administration ont dû faire l'objet d'ajustements additionnels pour l'exercice de 53 semaines clos le 7 mai 2011 afin de réintégrer le montant de l'amortissement constaté aux termes des PCGR du Canada sur les actifs pour lesquels le choix d'IFRS 1 a été utilisé au 2 mai 2010.

Les ajustements donnent lieu aux modifications suivantes :

<b>Bilans consolidés</b>	<b>7 mai 2011</b>	<b>31 juillet 2010</b>	<b>2 mai 2010</b>
Diminution des immobilisations corporelles	(80,8)\$	(96,2)\$	(97,9)\$
Augmentation des immeubles de placement	73,8	88,9	90,6
Diminution des passifs d'impôt différé	1,3	1,3	1,3
Variation nette des résultats non distribués et des capitaux propres	(5,7)\$	(6,0)\$	(6,0)\$

<b>États consolidés des résultats</b>	<b>Exercice de 53 semaines clos le</b>	<b>Période de 13 semaines close le</b>
	<b>7 mai 2011</b>	<b>31 juillet 2010</b>
Diminution des frais de vente et d'administration	0,3 \$	- \$
Variation nette du résultat	0,3 \$	- \$

**(d) Dépréciation**

Le regroupement d'actifs aux fins de la dépréciation est effectué à un niveau inférieur à celui qui est effectué selon les PCGR du Canada. Les IFRS soumettent les groupes d'actifs à un test de dépréciation au niveau de l'unité génératrice de trésorerie indépendante selon les rentrées de fonds, et la Société a déterminé qu'une unité génératrice de trésorerie est principalement un magasin ou un cinéma. Le changement de niveau pour le test de dépréciation a entraîné une augmentation de la réduction de valeur des actifs à la date de transition aux IFRS ainsi que pour l'exercice de 53 semaines clos le 7 mai 2011 et pour la période de 13 semaines close le 31 juillet 2010.

Les frais de vente et d'administration ont dû faire l'objet d'ajustements additionnels pour l'exercice de 53 semaines clos le 7 mai 2011 et pour la période de 13 semaines close le 31 juillet 2010 afin de réintégrer le montant de l'amortissement constaté aux termes des PCGR du Canada sur les actifs qui sont maintenant dépréciés en vertu des IFRS.

Empire a effectué un test de dépréciation du goodwill lors de la transition aux IFRS, soit le 2 mai 2010, et elle n'a comptabilisé aucune dépréciation pour l'exercice de 53 semaines clos le 7 mai 2011.

Les ajustements donnent lieu aux modifications suivantes :

<b>Bilans consolidés</b>	<b>7 mai 2011</b>	<b>31 juillet 2010</b>	<b>2 mai 2010</b>
Diminution des impôts sur le résultat à recevoir	(2,4)\$	- \$	- \$
Diminution des immobilisations corporelles	(98,6)	(90,5)	(92,1)
Diminution des immobilisations incorporelles	(4,5)	(4,8)	(4,8)
Augmentation des actifs d'impôt différé	11,5	9,6	8,7
Augmentation des impôts sur le résultat à payer	(0,1)	(0,1)	-
Diminution des autres passifs à long terme	1,5	1,9	2,0
Diminution des passifs d'impôt différé	18,2	16,8	17,8
Variation nette des résultats non distribués et des capitaux propres	(74,4)\$	(67,1)\$	(68,4)\$

<b>États consolidés des résultats</b>	<b>Exercice de 53 semaines clos le</b>	<b>Période de 13 semaines close le</b>
	<b>7 mai 2011</b>	<b>31 juillet 2010</b>
Augmentation des autres produits	3,9 \$	- \$
Augmentation du coût des produits vendus	(9,6)	-

**Empire Company Limited**  
**Notes complémentaires**  
**Le 6 août 2011**  
**(en millions de dollars canadiens)**

(Augmentation) diminution des frais de vente et d'administration	(1,1)	1,6
Diminution (augmentation) des impôts sur le résultat	0,8	(0,3)
Variation nette du résultat	(6,0)\$	1,3 \$

**(e) Provisions**

Selon les IFRS, les provisions doivent être classées séparément dans le bilan. Par conséquent, des postes relatifs aux provisions ont été ajoutés au bilan pour présenter les provisions courantes et non courantes.

La Société a comptabilisé des provisions pour tous les passifs dont l'échéance ou le montant est incertain et pour lesquels il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour régler l'obligation qui en résulte. Les provisions ont été comptabilisées et communiquées par catégorie (se reporter à la note 6).

Les ajustements liés aux provisions n'ont pas eu d'incidence importante sur les états consolidés des résultats de l'exercice 2011.

Les ajustements donnent lieu aux modifications suivantes :

<b>Bilans consolidés</b>	<b>7 mai 2011</b>	<b>31 juillet 2010</b>	<b>2 mai 2010</b>
Augmentation des débiteurs	- \$	0,7 \$	0,8 \$
Diminution des immobilisations corporelles	(0,4)	(0,4)	(0,4)
Augmentation des actifs d'impôt différé	0,7	1,3	1,4
Diminution des fournisseurs et charges à payer	53,7	34,5	35,7
Augmentation des provisions courantes	(29,9)	(28,7)	(28,6)
Diminution de la tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an	0,3	0,1	0,2
Augmentation des provisions non courantes	(34,3)	(18,4)	(19,7)
Diminution de la dette à long terme	2,6	2,5	2,3
Diminution des autres passifs à long terme	1,6	1,7	1,7
Diminution des passifs d'impôt différé	1,1	1,1	1,0
Variation nette des résultats non distribués et des capitaux propres	(4,6)\$	(5,6)\$	(5,6)\$

	<b>Exercice de 53 semaines clos le</b>	<b>Période de 13 semaines close le</b>
<b>États consolidés des résultats</b>	<b>7 mai 2011</b>	<b>31 juillet 2010</b>
Diminution des frais de vente et d'administration	2,0 \$	0,1 \$
Augmentation des charges financières nettes	(0,6)	(0,1)
Augmentation des impôts sur le résultat	(0,4)	-
Variation nette du bénéfice	1,0 \$	- \$

**(f) Contrats de location**

Selon les PCGR du Canada, les contrats de location simple de la Société qui ont été sous-loués à une tierce partie ou à un magasin affilié autre qu'une entité ad hoc n'ont pas été comptabilisés sur base linéaire sur la durée du contrat de location pris en compte. Cette méthode de comptabilisation n'a pas été appliquée parce que les charges et la durée du contrat de location correspondaient aux revenus et à la durée du contrat de sous-location. Des directives précises existent en vertu des IFRS pour les transactions similaires et, comme les lois exigent que les montants soient payés et reçus séparément et non réglés simultanément, ces transactions doivent être comptabilisées séparément. Par conséquent, des actifs et des passifs distincts ont été comptabilisés dans les bilans consolidés au 7 mai 2011, au 31 juillet 2010 et au 2 mai 2010 afin de refléter l'actif au titre du contrat de location lié à la perception de loyers et l'obligation au titre de contrat de location liée au paiement de loyers qui sont associés à la transaction.

**Empire Company Limited**  
**Notes complémentaires**  
**Le 6 août 2011**  
**(en millions de dollars canadiens)**

Les transactions dans le cadre desquelles la Société vend un bien immobilier et le reprend à bail sont traitées différemment selon les IFRS et les PCGR du Canada. En vertu des PCGR du Canada, les profits réalisés à la cession de l'actif sont différés et amortis sur la durée du contrat de location conclu ultérieurement. Aux termes des IFRS, tous les profits associés à la cession doivent être constatés immédiatement si la transaction est effectuée à la juste valeur, à moins que la vente ne soit réalisée auprès d'une entité dans laquelle la Société détient une participation comptabilisée à la valeur de consolidation, auquel cas une partie des profits vient réduire la valeur comptable de la participation de la Société. Par conséquent, de tels profits ont été comptabilisés et ont réduit la valeur comptable de la participation, à la valeur de consolidation, à la date de transition aux IFRS ainsi que pour l'exercice de 53 semaines clos le 7 mai 2011 et pour la période de 13 semaines close le 31 juillet 2010.

Les profits constatés à la date de transition, soit le 2 mai 2010, ont entraîné une hausse des résultats non distribués, tandis que les profits comptabilisés pour l'exercice de 53 semaines clos le 7 mai 2011 et pour la période de 13 semaines close le 31 juillet 2010 ont eu pour effet d'accroître le résultat net dans les états consolidés des résultats. Les autres ajustements de la valeur comptable des participations à la valeur de consolidation sont expliqués au point (h) ci-dessous.

Les frais de vente et d'administration ont dû faire l'objet d'ajustements pour l'exercice de 53 semaines clos le 7 mai 2011 et pour la période de 13 semaines close le 31 juillet 2010 afin d'annuler les profits après amortissement comptabilisés en vertu des PCGR du Canada et de les remplacer par les profits comptabilisés en totalité aux termes des IFRS.

Les ajustements donnent lieu aux modifications suivantes :

<b>Bilans consolidés</b>	<b>7 mai 2011</b>	<b>31 juillet 2010</b>	<b>2 mai 2010</b>
Augmentation (diminution) des impôts sur le résultat à recevoir	0,6 \$	(1,0)\$	- \$
Augmentation des autres actifs	8,9	8,2	7,9
Diminution des actifs d'impôt différé	(0,6)	-	-
Diminution des impôts sur le résultat à payer	0,2	-	-
Diminution (augmentation) des autres passifs à long terme	27,4	0,9	(2,7)
Augmentation des passifs d'impôt différé	(9,0)	(0,8)	(0,8)
Variation nette des résultats non distribués et des capitaux propres	27,5 \$	7,3 \$	4,4 \$

<b>États consolidés des résultats</b>	<b>Exercice de 53 semaines clos le 7 mai 2011</b>	<b>Période de 13 semaines close le 31 juillet 2010</b>
Augmentation des autres produits	32,3 \$	4,1 \$
(Augmentation) diminution des frais de vente et d'administration	(1,2)	0,1
Augmentation des impôts sur le résultat	(8,0)	(1,3)
Variation nette du résultat	23,1 \$	2,9 \$

**(g) Programmes de fidélisation de la clientèle**

Les IFRS exigent la comptabilisation des produits différés pour les programmes de fidélisation de la clientèle, la juste valeur des points cadeau étant comptabilisée comme un élément distinct des transactions de vente. Selon les PCGR du Canada, la Société comptabilisait les programmes de fidélisation de la clientèle en tant que charge, plutôt que d'utiliser la méthode de comptabilisation des produits différés.

Les bilans en IFRS ont été ajustés de manière à comptabiliser les produits différés de chaque période considérée en lien avec les programmes Club Sobeys, Club Thrifty Foods et AIR MILES<sup>MD</sup>. Ces programmes ont également nécessité des ajustements aux états consolidés des résultats afin de comptabiliser séparément le coût des rachats de points cadeau.

Les ajustements donnent lieu aux modifications suivantes :

<b>Bilans consolidés</b>	<b>7 mai 2011</b>	<b>31 juillet 2010</b>	<b>2 mai 2010</b>
Augmentation des impôts sur le résultat à recevoir	0,8 \$	0,5 \$	- \$
Diminution des autres actifs	(0,3)	(0,2)	(0,4)
Augmentation des fournisseurs et charges à payer	(2,9)	(1,7)	(1,5)
Diminution des impôts sur le résultat à payer	0,3	-	0,5
Variation nette des résultats non distribués et des capitaux propres	(2,1)\$	(1,4)\$	(1,4)\$

**Empire Company Limited**  
**Notes complémentaires**  
**Le 6 août 2011**  
**(en millions de dollars canadiens)**

	Exercice de 53 semaines clos le	Période de 13 semaines close le
	7 mai 2011	31 juillet 2010
<b>États consolidés des résultats</b>		
Diminution des produits	(23,6)\$	(6,7)\$
Diminution (augmentation) du coût des produits vendus	4,2	(0,3)
Diminution des frais de vente et d'administration	18,2	7,1
Diminution (augmentation) des impôts sur le résultat	0,5	(0,1)
Variation nette du résultat	(0,7)\$	- \$

**(h) Participations, à la valeur de consolidation**

Certains placements de la Société dans le secteur immobilier qui étaient auparavant comptabilisés selon la méthode de la consolidation proportionnelle le seront maintenant au moyen de la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation aux termes des IFRS. Par suite de cette modification, l'incidence sur les bilans consolidés d'ouverture consistera en une baisse de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des stocks, des charges payées d'avance, des prêts et autres créances, des immobilisations corporelles, des créditeurs et charges à payer, ainsi que de la dette à long terme. D'autres ajustements mineurs ont été effectués pour que l'incidence des ajustements de transition aux IFRS sur les entités précédemment comptabilisées à la valeur de consolidation soit également reflétée dans ces montants. Cette modification entraînera une hausse de 94,0 \$ des participations, à la valeur de consolidation, et une réduction de 1,5 \$ des résultats non distribués.

Les ajustements donnent lieu aux modifications suivantes :

<b>Bilans consolidés</b>	<b>7 mai 2011</b>	<b>31 juillet 2010</b>	<b>2 mai 2010</b>
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(1,0)\$	(2,0)\$	(1,8)\$
Diminution des stocks	(83,1)	(88,4)	(89,3)
Diminution des charges payées d'avance	(0,6)	(1,1)	(0,3)
Diminution des prêts et autres créances courants	(29,3)	(33,6)	(31,3)
Augmentation des prêts et autres créances non courants	-	0,9	0,9
Augmentation des participations, à la valeur de consolidation	88,0	89,5	94,0
Diminution des immobilisations corporelles	(0,1)	(7,2)	(5,5)
Augmentation des actifs d'impôt différé	-	0,1	0,1
Diminution de la dette bancaire	8,1	21,1	13,7
Diminution des fournisseurs et charges à payer	15,9	15,5	14,6
Diminution de la tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an	-	0,3	0,4
Diminution de la dette à long terme	0,7	3,3	3,0
Variation nette des résultats non distribués et des capitaux propres	(1,4)\$	(1,6)\$	(1,5)\$

	Exercice de 53 semaines clos le	Période de 13 semaines close le
	7 mai 2011	31 juillet 2010
<b>États consolidés des résultats</b>		
Diminution des produits	(73,2)\$	(15,3)\$
Diminution du coût des produits vendus	41,7	7,2
Diminution des frais de vente et d'administration	0,2	-
Augmentation de la quote-part des résultats liés aux participations, à la valeur de consolidation	30,6	7,8
Diminution des charges financières nettes	0,4	0,1
Augmentation des plus-values et autres éléments	0,5	-
(Augmentation) diminution des impôts sur le résultat	(0,1)	0,1
Variation nette du résultat	0,1 \$	(0,1)\$

**Participation dans le FPI Crombie et comptabilisation des profits**

Les IFRS permettent la comptabilisation de profits, sur la vente d'une participation comptabilisée à la valeur de consolidation, équivalant au pourcentage de la participation détenue par les investisseurs externes au moment de chaque vente. Cette disposition influe sur la participation d'Empire dans le FPI Crombie. Auparavant, selon les PCGR du Canada, les profits comptabilisés sur les ventes au FPI Crombie n'étaient pas inclus dans le résultat net. Les profits réduisaient plutôt la valeur comptable de la participation, comptabilisée à la valeur de consolidation, de la Société dans le FPI Crombie. En vertu des IFRS, seule la tranche des profits sur les ventes au FPI Crombie qui est égale à la participation de la Société

**Empire Company Limited**  
**Notes complémentaires**  
**Le 6 août 2011**  
**(en millions de dollars canadiens)**

est différée et elle réduit la valeur comptable de la participation de la Société. La tranche des profits qui est comptabilisée inclut le pourcentage autorisé des profits découlant des transactions de cession-bail décrites précédemment au point (f) *Contrat de location*.

<b>Bilans consolidés</b>	<b>7 mai 2011</b>	<b>31 juillet 2010</b>	<b>2 mai 2010</b>
Augmentation des participations, à la valeur de consolidation	97,3 \$	73,6 \$	73,6 \$
Diminution des immobilisations corporelles	(7,8)	-	-
Augmentation des autres passifs à long terme	(28,2)	-	-
Augmentation des passifs d'impôt différé	(8,1)	(10,1)	(10,0)
Variation nette des résultats non distribués et des capitaux propres	53,2 \$	63,5 \$	63,6 \$

<b>États consolidés des résultats</b>	<b>Exercice de 53 semaines clos le</b>	<b>Période de 13 semaines close le</b>
	<b>7 mai 2011</b>	<b>31 juillet 2010</b>
Diminution des autres produits	(13,8)\$	(0,2)\$
Diminution des frais de vente et d'administration	0,8	-
(Diminution) augmentation de la quote-part des résultats liés aux participations, à la valeur de consolidation	(0,3)	0,2
Diminution (augmentation) des impôts sur le résultat	2,9	(0,1)
Variation nette du résultat	(10,4)\$	(0,1)\$

**(i) Modifications et autres ajustements en matière de présentation**

Il y a certaines différences en matière de présentation entre les IFRS et les PCGR du Canada. Par conséquent, des modifications ont dû être apportées aux bilans consolidés, aux états consolidés des résultats et aux états consolidés des flux de trésorerie. La Société a également effectué d'autres ajustements mineurs qui ont touché les bilans consolidés et les états consolidés des résultats.

Bilans consolidés

En vertu des IFRS, la Société n'est pas autorisée à présenter les impôts sur le résultat à recevoir et à payer ainsi que les actifs et passifs d'impôt différé sur la base de leur montant net, sauf dans certaines circonstances. Par conséquent, les impôts sur le résultat à recevoir et les actifs d'impôt différé ont été reclassés sous leur propre poste aux fins des IFRS. Ces soldes étaient auparavant déduits des impôts sur le résultat à payer et des passifs d'impôt différé selon les PCGR du Canada.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont classés comme non courants conformément aux IFRS, alors qu'une tranche courante et non courante était présentée selon les PCGR du Canada. Les passifs d'impôt différé courants ont été reclassés et sont maintenant présentés comme non courants aux fins des IFRS.

La Société est tenue de présenter ses passifs financiers dérivés comme un élément distinct des bilans consolidés selon les IFRS. Par conséquent, les passifs financiers dérivés ont été reclassés sous leur propre poste aux fins des IFRS, alors qu'ils étaient inclus dans les autres passifs à long terme en vertu des PCGR du Canada.

Conformément aux IFRS, la Société présente la participation ne donnant pas le contrôle avec les capitaux propres dans les bilans consolidés; elle était plutôt présentée avec les passifs selon les PCGR du Canada.

En vertu des IFRS, la Société présente les prêts à recevoir en vertu du régime d'achat d'actions en tant que prêts et autres créances non courants, alors que selon les PCGR du Canada, ils étaient constatés en réduction du capital-actions.

**Empire Company Limited**  
**Notes complémentaires**  
**Le 6 août 2011**  
**(en millions de dollars canadiens)**

L'incidence des modifications et autres ajustements en matière de présentation se détaille comme suit :

<b>Bilans d'ouverture consolidés</b>	<b>7 mai 2011</b>	<b>31 juillet 2010</b>	<b>2 mai 2010</b>
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	- \$	- \$	(1,9)\$
Diminution des débiteurs	-	-	(1,7)
Diminution des stocks	-	-	(1,2)
Diminution des charges payées d'avance	(5,0)	(5,3)	(5,4)
Augmentation des impôts sur le résultat à recevoir	28,1	13,7	14,3
Augmentation des prêts et autres créances non courants	-	-	2,0
Augmentation des immobilisations corporelles	-	-	0,3
Augmentation des actifs d'impôt différé	12,2	13,5	14,4
Diminution des fournisseurs et charges à payer	-	-	1,3
Augmentation des impôts sur le résultat à payer	(28,2)	(13,7)	(14,2)
Augmentation des passifs financiers dérivés courants	-	-	(2,1)
Diminution des passifs d'impôt différé courants	46,6	50,2	50,9
Augmentation de la dette à long terme	-	-	(0,1)
Diminution des autres passifs à long terme	9,6	15,8	17,2
Augmentation des passifs financiers dérivés non courants	(9,6)	(15,8)	(15,0)
Augmentation des passifs d'impôt différé non courants	(59,0)	(63,7)	(65,4)
Variation nette des résultats non distribués et des capitaux propres	(5,3)\$	(5,3)\$	(6,6)\$

États consolidés des résultats

Le poste « Autres produits » est un nouvel élément des états consolidés des résultats selon les IFRS. Ce poste présente le profit net (la perte nette) sur la cession d'actifs. En vertu des PCGR du Canada, ces montants étaient précédemment regroupés avec le coût des produits vendus et les frais de vente et d'administration.

Selon les IFRS, la Société est tenue de présenter le coût des produits vendus et les frais de vente et d'administration sous des postes distincts des états consolidés des résultats. Le coût des produits vendus et les frais de vente et d'administration étaient présentés sous le même poste conformément aux PCGR du Canada.

Le poste « Charges financières nettes » est un nouvel élément des états consolidés des résultats selon les IFRS. Ce poste comprend les produits financiers et les charges financières. Les charges financières nettes incluent le produit d'intérêts sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie, la charge d'intérêts sur les passifs financiers évalués au coût amorti, les pertes de juste valeur sur les contrats de change à terme, les pertes sur les couvertures de flux de trésorerie reclassées en déduction des autres éléments du résultat global et les charges financières nettes au titre des régimes de retraite.

L'incidence des modifications et autres ajustements en matière de présentation se détaille comme suit :

<b>États consolidés des résultats</b>	<b>Exercice de 53 semaines clos le 7 mai 2011</b>	<b>Période de 13 semaines close le 31 juillet 2010</b>
Augmentation des produits	24,4 \$	6,7 \$
Augmentation (diminution) des autres produits	1,9	(1,4)
Augmentation du coût des produits vendus	(6,0)	(1,2)
Augmentation des frais de vente et d'administration	(377,0)	(89,0)
Diminution de l'amortissement	324,0	77,6
Diminution de l'amortissement des immobilisations incorporelles	38,1	8,6
Augmentation des charges financières nettes	(76,3)	(20,9)
Diminution des charges d'intérêts et des autres charges financières	71,3	19,6
Diminution des plus-values et autres éléments	(0,5)	-
Augmentation des impôts sur le résultat	-	(0,1)
Variation nette du résultat	(0,1)\$	(0,1)\$

États consolidés des flux de trésorerie

De nouveaux postes ont été ajoutés aux états consolidés des flux de trésorerie pour les intérêts reçus, les intérêts payés et les impôts sur le résultat payés. Les modifications apportées aux états consolidés des flux de trésorerie par suite de la transition aux IFRS ne sont pas importantes.

**(j) Instruments financiers**

Selon les IFRS, les passifs à long terme doivent être actualisés selon un taux avant impôts. Afin de tenir compte de ce changement, des ajustements ont été effectués en lien avec les billets à payer, qui ne portent pas intérêt.

Les ajustements donnent lieu aux modifications suivantes :

<b>Bilans d'ouverture consolidés</b>	<b>7 mai 2011</b>	<b>31 juillet 2010</b>	<b>2 mai 2010</b>
Augmentation des fournisseurs et charges à payer	(0,9)\$	(0,9)\$	(0,9)\$
Diminution de la dette à long terme	1,8	2,1	2,2
Variation nette des résultats non distribués	0,9 \$	1,2 \$	1,3 \$

<b>États consolidés des résultats</b>	<b>Exercice de 53 semaines clos le</b>	<b>Période de 13 semaines close le</b>
	<b>7 mai 2011</b>	<b>31 juillet 2010</b>
Augmentation des charges financières nettes	(0,4)\$	(0,1)\$
Variation nette du résultat	(0,4)\$	(0,1)\$

**Empire Company Limited**  
**Notes complémentaires**  
**Le 6 août 2011**  
**(en millions de dollars canadiens)**

**Bilans consolidés retraités selon les IFRS**

	7 mai 2011				31 juillet 2010				2 mai 2010			
	PCGR du Canada	Reclassements selon les IFRS	Ajustements selon les IFRS	IFRS	PCGR du Canada	Reclassements selon les IFRS	Ajustements selon les IFRS	IFRS	PCGR du Canada	Reclassements selon les IFRS	Ajustements selon les IFRS	IFRS
<b>ACTIFS</b>												
Actifs courants												
Trésorerie et équivalents de trésorerie	616,9 \$	- \$	(1,0)\$	615,9 \$	495,1 \$	- \$	(2,0)\$	493,1 \$	401,0 \$	- \$	(3,7)\$	397,3 \$
Débiteurs	346,6	-	-	346,6	345,6	-	0,7	346,3	336,9	-	(0,9)	336,0
Stocks	906,1	-	(83,1)	823,0	893,5	-	(88,4)	805,1	880,3	-	(90,5)	789,8
Charges payées d'avance	75,2	-	(5,6)	69,6	60,8	-	(6,4)	54,4	70,1	-	(5,7)	64,4
Prêts et autres créances	81,7	-	(29,3)	52,4	92,9	-	(33,6)	59,3	105,8	-	(31,3)	74,5
Impôts sur le résultat à recevoir	0,3	18,0	9,1	27,4	18,8	13,7	(0,5)	32,0	-	14,2	0,1	14,3
Actifs détenus en vue de la vente	-	59,4	-	59,4	-	96,7	-	96,7	-	36,5	-	36,5
	2 026,8	77,4	(109,9)	1 994,3	1 906,7	110,4	(130,2)	1 886,9	1 794,1	50,7	(132,0)	1 712,8
Prêts et autres créances	68,8	2,9	-	71,7	80,2	2,9	0,9	84,0	79,2	2,9	2,9	85,0
Participations	14,3	-	-	14,3	10,7	-	-	10,7	10,9	-	-	10,9
Participations, à la valeur de consolidation	26,8	-	185,3	212,1	58,1	-	163,1	221,2	56,8	-	167,6	224,4
Autres actifs	107,1	-	(51,8)	55,3	95,7	-	(52,6)	43,1	94,5	-	(52,9)	41,6
Immobilisations corporelles	2 620,1	-	(222,0)	2 398,1	2 471,6	-	(231,5)	2 240,1	2 548,7	-	(233,5)	2 315,2
Actifs détenus en vue de la vente	59,4	(59,4)	-	-	96,7	(96,7)	-	-	36,5	(36,5)	-	-
Immeubles de placement	-	-	73,8	73,8	-	-	88,9	88,9	-	-	90,6	90,6
Immobilisations incorporelles	453,7	-	(4,5)	449,2	456,0	-	(4,8)	451,2	455,0	-	(4,8)	450,2
Goodwill	1 178,4	-	-	1 178,4	1 173,6	-	-	1 173,6	1 172,6	-	-	1 172,6
Actifs d'impôt différé	-	13,9	15,9	29,8	-	14,0	17,5	31,5	-	14,9	17,0	31,9
	6 555,4 \$	34,8 \$	(113,2)\$	6 477,0 \$	6 349,3 \$	30,6 \$	(148,7)\$	6 231,2 \$	6 248,3 \$	32,0 \$	(145,1)\$	6 135,2 \$

**Empire Company Limited**  
**Notes complémentaires**  
**Le 6 août 2011**  
**(en millions de dollars canadiens)**

**Bilans consolidés retraités selon les IFRS (suite)**

	7 mai 2011				31 juillet 2010				2 mai 2010			
	PCGR du Canada	Reclassements selon les IFRS	Ajustements selon les IFRS	IFRS	PCGR du Canada	Reclassements selon les IFRS	Ajustements selon les IFRS	IFRS	PCGR du Canada	Reclassements selon les IFRS	Ajustements selon les IFRS	IFRS
<b>PASSIFS</b>												
Passifs courants												
Dette bancaire	8,1 \$	- \$	(8,1)\$	- \$	42,2 \$	- \$	(21,1)\$	21,1 \$	17,8 \$	- \$	(13,7)\$	4,1 \$
Fournisseurs et charges à payer	1 689,0	-	(65,8)	1 623,2	1 597,2	-	(47,4)	1 549,8	1 621,6	-	(49,2)	1 572,4
Impôts sur le résultat à payer	-	18,0	9,8	27,8	-	13,7	0,1	13,8	19,5	14,2	(0,5)	33,2
Provisions	-	-	29,9	29,9	-	-	28,7	28,7	-	-	28,6	28,6
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an	49,7	-	(0,3)	49,4	79,3	-	(0,4)	78,9	379,4	-	(0,6)	378,8
Passifs financiers dérivés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2,1	-	2,1
Passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente	12,7	-	-	12,7	-	-	-	-	-	-	-	-
Passifs d'impôt différé	46,6	(46,6)	-	-	50,2	(50,2)	-	-	50,9	(50,9)	-	-
	1 806,1	(28,6)	(34,5)	1 743,0	1 768,9	(36,5)	(40,1)	1 692,3	2 089,2	(34,6)	(35,4)	2 019,2
Provisions	-	-	34,3	34,3	-	-	18,4	18,4	-	-	19,7	19,7
Dette à long terme	1 095,4	-	(5,1)	1 090,3	1 169,5	-	(7,9)	1 161,6	829,0	-	(7,4)	821,6
Autres passifs à long terme	143,2	(9,6)	4,7	138,3	143,1	(15,8)	28,1	155,4	130,6	(17,1)	21,6	135,1
Obligation au titre des avantages futurs du personnel	130,0	-	(7,7)	122,3	126,9	-	12,7	139,6	125,1	-	8,1	133,2
Passifs financiers dérivés	-	9,6	-	9,6	-	15,8	-	15,8	-	15,0	-	15,0
Passifs d'impôt différé	95,9	60,5	(21,0)	135,4	83,1	64,2	(36,4)	110,9	86,4	65,8	(33,8)	118,4
Participation ne donnant pas le contrôle	35,8	(35,8)	-	-	34,8	(34,8)	-	-	35,6	(35,6)	-	-
	3 306,4	(3,9)	(29,3)	3 273,2	3 326,3	(7,1)	(25,2)	3 294,0	3 295,9	(6,5)	(27,2)	3 262,2
<b>CAPITAUX PROPRES</b>												
Capital-actions	320,5	2,9	-	323,4	325,1	2,9	-	328,0	325,1	2,9	-	328,0
Surplus d'apport	4,7	-	-	4,7	3,6	-	-	3,6	3,2	-	-	3,2
Résultats non distribués	2 944,2	-	(86,2)	2 858,0	2 720,1	-	(125,8)	2 594,3	2 652,2	-	(118,8)	2 533,4

**Empire Company Limited**  
**Notes complémentaires**  
**Le 6 août 2011**  
**(en millions de dollars canadiens)**

Cumul des autres éléments du résultat global	(20,4)	-	2,3	(18,1)	(25,8)	-	2,3	(23,5)	(28,1)	-	2,3	(25,8)
	3 249,0	2,9	(83,9)	3 168,0	3 023,0	2,9	(123,5)	2 902,4	2 952,4	2,9	(116,5)	2 838,8
Participation ne donnant pas le contrôle	-	35,8	-	35,8	-	34,8	-	34,8	-	35,6	(1,4)	34,2
	3 249,0	38,7	(83,9)	3 203,8	3 023,0	37,7	(123,5)	2 937,2	2 952,4	38,5	(117,9)	2 873,0
	6 555,4 \$	34,8 \$	(113,2)\$	6 477,0 \$	6 349,3 \$	30,6 \$	(148,7)\$	6 231,2 \$	6 248,3 \$	32,0 \$	(145,1)\$	6 135,2 \$

**Empire Company Limited**  
**Notes complémentaires**  
**Le 6 août 2011**  
**(en millions de dollars canadiens)**

**États consolidés des résultats retraités selon les IFRS**

	Exercice de 53 semaines clos le 7 mai 2011				Période de 13 semaines close le 31 juillet 2010			
	PCGR du Canada	Reclassements selon les IFRS	Ajustements selon les		PCGR du Canada	Reclassements selon les IFRS	Ajustements selon les	
			IFRS	IFRS			IFRS	IFRS
Ventes	16 029,2 \$	24,4 \$	(96,8)\$	15 956,8 \$	4 041,2 \$	6,7 \$	(22,0)\$	4 025,9 \$
Autres produits	-	1,9	22,6	24,5	-	(1,4)	3,9	2,5
Charges opérationnelles								
Coût des produits vendus	12 010,4	5,9	(39,5)	11 976,8	3 035,8	1,0	(7,3)	3 029,5
Frais de vente et d'administration	3 189,1	377,0	(48,7)	3 517,4	786,8	89,2	(9,7)	866,3
Dépréciation	324,0	(324,0)	-	-	77,6	(77,6)	-	-
Amortissement des immobilisations incorporelles	38,1	(38,1)	-	-	8,6	(8,6)	-	-
	467,6	5,5	14,0	487,1	132,4	1,3	(1,1)	132,6
Produits de placement								
Produits de dividendes et d'intérêts	1,0	-	-	1,0	0,2	-	-	0,2
Part des résultats liés aux participations, à la valeur de consolidation	28,8	-	30,3	59,1	7,7	-	8,0	15,7
Bénéfice d'exploitation	497,4	5,5	44,3	547,2	140,3	1,3	6,9	148,5
Charges financières nettes	-	76,3	0,6	76,9	-	20,9	0,1	21,0
Charges d'intérêts et autres charges financières	71,3	(71,3)	-	-	19,6	(19,6)	-	-
Plus-values et autres éléments	61,3	(0,5)	0,5	61,3	-	-	-	-
Résultat avant impôts sur le résultat et participation ne donnant pas le contrôle	487,4	-	44,2	531,6	120,7	-	6,8	127,5
Impôts sur le résultat	108,9	-	13,1	122,0	34,8	-	2,1	36,9
Résultat avant participation ne donnant pas le contrôle	378,5	-	31,1	409,6	85,9	-	4,7	90,6
Participation ne donnant pas le contrôle	9,0	(9,0)	-	-	4,3	(4,3)	-	-
<b>Résultat net</b>	<b>369,5 \$</b>	<b>9,0 \$</b>	<b>31,1 \$</b>	<b>409,6 \$</b>	<b>81,6 \$</b>	<b>4,3 \$</b>	<b>4,7 \$</b>	<b>90,6 \$</b>
Résultat de la période attribuable aux éléments suivants :								
Participation ne donnant pas le contrôle	- \$	9,0 \$	- \$	9,0 \$	- \$	4,3 \$	- \$	4,3 \$
Propriétaires de la société mère	-	369,5	31,1	400,6	-	81,6	4,7	86,3
	<b>- \$</b>	<b>378,5 \$</b>	<b>31,1 \$</b>	<b>409,6 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>85,9 \$</b>	<b>4,7 \$</b>	<b>90,6 \$</b>

**Empire Company Limited**  
**Notes complémentaires**  
**Le 6 août 2011**  
**(en millions de dollars canadiens)**

Résultat par action				
De base	5,43 \$	5,88 \$	1,19 \$	1,26 \$
Dilué	5,42 \$	5,87 \$	1,19 \$	1,26 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, en millions				
De base	68,0	68,1	68,4	68,5
Dilué	68,2	68,2	68,5	68,5

**États consolidés du résultat global retraités selon les IFRS**

	Exercice de 53 semaines clos le 7 mai 2011			Période de 13 semaines close le 31 juillet 2010		
	PCGR du Canada	Ajustements selon les IFRS	IFRS	PCGR du Canada	Ajustements selon les IFRS	IFRS
Résultat net	378,5 \$	31,1 \$	409,6 \$	85,9 \$	4,7 \$	90,6 \$
Autres éléments du résultat global						
Pertes latentes sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	0,3	-	0,3	(0,6)	-	(0,6)
Reclassement des pertes sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie dans le résultat	5,5	-	5,5	1,5	-	1,5
Profits latents (pertes latentes) sur les actifs financiers disponibles à la vente	1,0	-	1,0	(0,2)	-	(0,2)
Écarts actuariels sur les régimes de retraite à prestations définies	-	1,5	1,5	-	(11,7)	(11,7)
Part des autres éléments du résultat global lié aux participations, à la valeur de consolidation	2,5	-	2,5	0,8	-	0,8
Écart de conversion	(1,6)	-	(1,6)	0,8	-	0,8
Résultat global total	<u>386,2 \$</u>	<u>32,6 \$</u>	<u>418,8 \$</u>	<u>88,2 \$</u>	<u>(7,0)\$</u>	<u>81,2 \$</u>
Résultat global total de la période attribuable aux éléments suivants :						
Participation ne donnant pas le contrôle	9,0 \$	- \$	9,0 \$	4,3 \$	- \$	4,3 \$
Propriétaires de la société mère	377,2	32,6	409,8	83,9	(7,0)	76,9
	<u>386,2 \$</u>	<u>32,6 \$</u>	<u>418,8 \$</u>	<u>88,2 \$</u>	<u>(7,0)\$</u>	<u>81,2 \$</u>

**19. Quelques informations à fournir dans les états financiers annuels**

Puisque les états financiers consolidés intermédiaires non audités de la période close le 6 août 2011 sont les premiers états financiers de la Société établis conformément aux IFRS, la Société présente ci-dessous certaines informations, non auditées, à fournir dans les états financiers annuels selon les IFRS au 7 mai 2011, ou pour la période close à cette date, parce que ces informations à fournir sont nouvelles, ou qu'elles ont changé considérablement en vertu des IFRS, et parce que la Société considère qu'elles jouent un rôle important dans la compréhension de ses états financiers consolidés intermédiaires non audités. Ces informations sont présentées dans le but d'aider les lecteurs à comprendre l'incidence des ajustements selon les IFRS.

**(a) Prêts et autres créances**

	<b>7 mai 2011</b>	<b>2 mai 2010</b>
Prêts et prêts hypothécaires à recevoir	89,2 \$	95,9 \$
Effets à recevoir et autres	34,9	63,6
	124,1	159,5
Moins la tranche échéant à moins d'un an	52,4	74,5
	<u>71,7 \$</u>	<u>85,0 \$</u>

**Prêts et prêts hypothécaires**

Les prêts et prêts hypothécaires représentent le financement à long terme accordé à certains détaillants affiliés. Ces prêts et prêts hypothécaires, principalement garantis par les stocks, les agencements et le matériel, portent divers taux d'intérêt et des échéances de remboursement pouvant aller jusqu'à 10 ans. La valeur comptable des prêts et prêts hypothécaires se rapproche de la juste valeur étant donné les taux d'intérêt variables exigibles sur les prêts et les relations opérationnelles entre les affiliés et la Société.

**(b) Participations, à la valeur de consolidation**

Les valeurs comptables des participations, à la valeur de consolidation, s'établissent comme suit :

	<b>7 mai 2011</b>	<b>2 mai 2010</b>
Fonds de revenu Wajax	-	30,3 \$
FPI Crombie	91,0	82,0
Participation dans des propriétés immobilières au Canada	88,0	94,6
Participation dans des propriétés immobilières aux États-Unis	33,1	17,5
Total	<u>212,1 \$</u>	<u>224,4 \$</u>

**Les justes valeurs des participations selon le marché boursier s'établissent comme suit :**

	<b>7 mai 2011</b>	<b>2 mai 2010</b>
Fonds de revenu Wajax	-	117,9 \$
FPI Crombie	403,8	341,3
Total	<u>403,8 \$</u>	<u>459,2 \$</u>

Les participations dans des propriétés immobilières au Canada et aux États-Unis ne sont pas cotées en bourse et il n'existe donc aucun cours publié à leur sujet.

La valeur comptable de la participation de la Société dans le Fonds de revenu Wajax se détaille comme suit :

	<b>7 mai 2011</b>
Solde au début de l'exercice	30,3 \$
Quote-part du résultat	8,6
Part du résultat global	0,9
Distributions	(5,9)
Cession de la participation dans le Fonds de revenu Wajax	(33,9)
Solde à la fin de l'exercice	<u>- \$</u>

**Empire Company Limited**  
**Notes complémentaires**  
**Le 6 août 2011**  
**(en millions de dollars canadiens)**

La valeur comptable de la participation de la Société dans le FPI Crombie se détaille comme suit :

	<b>7 mai 2011</b>
Solde au début de l'exercice	82,0 \$
Quote-part du résultat	18,4
Part du résultat global	2,7
Distributions	(26,7)
Report des profits tirés de la cession de propriétés	(10,8)
Participation acquise dans le FPI Crombie	20,5
Profit de dilution	4,9
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>91,0 \$</b>

La valeur comptable de la participation de la Société dans des propriétés immobilières au Canada se détaille comme suit :

	<b>7 mai 2011</b>
Solde au début de l'exercice	94,6 \$
Quote-part du résultat	30,7
Distributions	(40,7)
Investissement	4,4
Cession d'une participation	(1,0)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>88,0 \$</b>

La valeur comptable de la participation de la Société dans des propriétés immobilières aux États-Unis se détaille comme suit :

	<b>7 mai 2011</b>
Solde au début de l'exercice	17,5 \$
Quote-part du résultat	1,4
Investissement	14,2
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>33,1 \$</b>

Les montants totaux des participations, à la valeur de consolidation, peuvent être résumés comme suit :

	<b>7 mai 2011</b>	<b>2 mai 2010</b>
<b>Actifs</b>		
Courants	326,4 \$	631,0 \$
Non courants	1 562,8	1 608,6
<b>Passifs</b>		
Courants	208,9 \$	304,0 \$
Non courants	935,6	1 054,6

	<b>Exercice de 53 semaines clos le 7 mai 2011</b>
Produits	977,3 \$
Charges	830,0
<b>Résultat avant impôts sur le résultat</b>	<b>147,3 \$</b>
<b>Résultat attribuable à la Société</b>	<b>59,1 \$</b>

**(c) Autres actifs**

	<b>7 mai 2011</b>	<b>2 mai 2010</b>
Actif au titre des prestations constituées	0,8 \$	- \$
Papier commercial adossé à des actifs	22,8	21,2
Liquidités soumises à restrictions	17,1	10,5
Actifs différés au titre de contrats de location	8,9	7,9
Autres	5,7	2,0
<b>Total</b>	<b>55,3 \$</b>	<b>41,6 \$</b>

(d) Immobilisations corporelles

Secteur de la vente au détail de produits alimentaires						
7 mai 2011 (Exercice de 53 semaines clos le)	Terrains	Immeubles	Matériel	Améliorations locatives	Immobilisations en cours de construction	Total
<b>Coût</b>						
Solde d'ouverture	261,9 \$	936,1 \$	2 411,6 \$	530,5 \$	84,5 \$	4 224,6 \$
Acquisitions	97,6	54,2	260,3	75,5	101,4	589,0
Transferts	(1,8)	(2,3)	-	-	-	(4,1)
Cessions	(39,0)	(55,3)	(489,7)	(111,6)	-	(695,6)
Solde de clôture	318,7 \$	932,7 \$	2 182,2 \$	494,4 \$	185,9 \$	4 113,9 \$
<b>Amortissement cumulé et pertes de valeur</b>						
Solde d'ouverture	- \$	259,8 \$	1 569,7 \$	329,3 \$	- \$	2 158,8 \$
Cessions	-	(17,1)	(480,7)	(105,9)	-	(603,7)
Transferts	-	0,4	-	-	-	0,4
Amortissement	-	32,2	209,5	41,2	-	282,9
Pertes de valeur	-	1,5	13,7	5,9	-	21,1
Solde de clôture	- \$	276,8 \$	1 312,2 \$	270,5 \$	- \$	1 859,5 \$
<b>Valeur comptable nette au 7 mai 2011</b>	318,7 \$	655,9 \$	870,0 \$	223,9 \$	185,9 \$	2 254,4 \$
<b>Valeur comptable nette au 2 mai 2010</b>	261,9 \$	676,3 \$	841,9 \$	201,2 \$	84,5 \$	2 065,8 \$

Secteur des placements et autres activités							
7 mai 2011 (Exercice de 53 semaines clos le)	Terrains	Immeubles	Matériel	Améliorations locatives	Immobilisations en cours de construction	Pétrole et gaz naturel	Total
<b>Coût</b>							
Solde d'ouverture	53,9 \$	49,1 \$	84,7 \$	78,7 \$	62,0 \$	63,3 \$	391,7 \$
Acquisitions	0,4	0,2	3,0	0,9	25,0	3,0	32,5
Transferts	-	1,8	4,3	12,0	(18,1)	-	-
Cessions	(47,4)	(0,6)	(0,5)	(0,7)	(64,2)	-	(113,4)
Solde de clôture	6,9 \$	50,5 \$	91,5 \$	90,9 \$	4,7 \$	66,3 \$	310,8 \$
<b>Amortissement cumulé et pertes de valeur</b>							
Solde d'ouverture	- \$	19,7 \$	52,6 \$	34,5 \$	- \$	35,5 \$	142,3 \$
Cessions	-	-	(0,5)	(0,7)	-	-	(1,2)
Amortissement	-	2,2	5,8	4,2	-	3,4	15,6
Pertes de valeur	-	0,1	1,0	1,1	-	9,6	11,8
Reprise de pertes de valeur	-	-	(0,3)	(1,1)	-	-	(1,4)
Solde de clôture	- \$	22,0 \$	58,6 \$	38,0 \$	- \$	48,5 \$	167,1 \$
<b>Valeur comptable nette au 7 mai 2011</b>	6,9 \$	28,5 \$	32,9 \$	52,9 \$	4,7 \$	17,8 \$	143,7 \$
<b>Valeur comptable nette au 2 mai 2010</b>	53,9 \$	29,4 \$	32,1 \$	44,2 \$	62,0 \$	27,8 \$	249,4 \$

**Contrats de location-financement**

La Société a divers baux immobiliers pour des magasins qui sont détenus en vertu de contrats de location-financement ayant une valeur comptable nette de 4,9 \$ au 7 mai 2011 (5,3 \$ au 2 mai 2010). Ces contrats de location sont inclus dans les immeubles.

La Société loue du matériel en vertu de contrats de location-financement ayant une valeur comptable nette de 39,6 \$ au 7 mai 2011 (48,6 \$ au 2 mai 2010). Ces contrats de location sont inclus dans le matériel.

**Dépréciation des immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles font l'objet d'un test de dépréciation une fois par année ou lorsque des événements ou des circonstances nouvelles indiquent que la valeur comptable de l'immobilisation pourrait ne pas être recouvrable. Le test est effectué en évaluant la valeur recouvrable de chaque unité génératrice de trésorerie ou des groupes d'unités génératrices de trésorerie auxquels les immobilisations corporelles se rapportent. La valeur recouvrable correspond à la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité. Lorsque la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie est inférieure à leur valeur comptable, une perte de valeur est comptabilisée.

Les valeurs recouvrables sont fondées sur les valeurs d'utilité, lesquelles sont calculées à l'aide des projections de flux de trésorerie sur trois ans provenant des plus récentes prévisions internes de la Société qui ont été soumises au conseil d'administration. Les principales hypothèses servant au calcul de la valeur d'utilité sont notamment liées aux taux d'actualisation, aux taux de croissance et aux variations prévues des flux de trésorerie. La direction estime les taux d'actualisation à l'aide de taux avant impôts qui reflètent l'évaluation actuelle du marché de la valeur temps de l'argent et des risques propres aux unités génératrices de trésorerie.

Des prévisions sont calculées au-delà d'une période de trois ans en fonction de taux de croissance à long terme de 3 % à 5 %. Les taux d'actualisation sont calculés avant impôts et se situent entre 8 % et 15 %.

Des pertes de valeur se produisent lorsque la valeur actualisée des flux de trésorerie d'une unité génératrice de trésorerie est inférieure à la valeur comptable des immobilisations. Des pertes de valeur de 31,5 \$ ont été comptabilisées pour l'exercice de 53 semaines clos le 7 mai 2011.

**(e) Immeubles de placement**

Les immeubles de placement comprennent des propriétés commerciales appartenant à la Société et qu'elle détient afin d'en tirer des revenus.

	<b>Exercice de 53 semaines clos le 7 mai 2011</b>
<b>Coût</b>	
Solde d'ouverture	109,7 \$
Acquisitions	3,5
Transferts	4,1
Actifs détenus en vue de la vente	(18,3)
Cessions	(8,8)
Solde de clôture	90,2 \$
<b>Amortissement cumulé et pertes de valeur</b>	
Solde d'ouverture	19,1 \$
Amortissement	1,0
Transferts	(3,2)
Cessions	(3,3)
Pertes de valeur	2,8
Solde de clôture	16,4 \$
<b>Valeur comptable nette au 7 mai 2011</b>	<b>73,8 \$</b>
<b>Valeur comptable nette au 2 mai 2010</b>	<b>90,6 \$</b>

La juste valeur des immeubles de placement de la Société se chiffrait à 90,5 \$ au 7 mai 2011 (124,7 \$ au 2 mai 2010). Une société d'évaluation externe et indépendante, ayant toutes les qualifications professionnelles pertinentes et une expérience reconnue, a aidé la Société à déterminer la juste valeur des immeubles de placement à la date de transition aux IFRS. Puisque les transactions d'acquisition d'immeubles de placement sont effectuées à la juste valeur, la valeur comptable est égale à celle-ci. La valeur des biens immobiliers acquis par l'entremise d'un reclassement d'immobilisations corporelles est calculée à l'aide de méthodes d'évaluation utilisant des données comparables provenant des marchés et des données internes.

**Empire Company Limited**  
**Notes complémentaires**  
**Le 6 août 2011**  
**(en millions de dollars canadiens)**

Les revenus locatifs tirés des immeubles de placement inclus dans les états consolidés des résultats se sont situés à 10,1 \$ pour l'exercice de 53 semaines clos le 7 mai 2011.

Les charges opérationnelles directes (qui incluent les frais de réparation et d'entretien, mais excluent les charges d'amortissement) liées aux immeubles de placement qui génèrent des revenus locatifs se sont chiffrées à 5,5 \$ pour l'exercice de 53 semaines clos le 7 mai 2011. Les charges opérationnelles directes (qui incluent les frais de réparation et d'entretien, mais excluent les charges d'amortissement) associées aux immeubles de placement qui ne génèrent pas de revenus se sont établies à 1,5 \$ pour l'exercice de 53 semaines clos le 7 mai 2011. Toutes les charges opérationnelles directes sont présentées avec les frais de vente et d'administration dans les états consolidés des résultats.

**(f) Immobilisations incorporelles**

7 mai 2011 (Exercice de 53 semaines clos le)	Marques de commerce	Contrats d'achat différés	Ententes et droits de franchise	Dossiers de patients	Logiciels	Droits liés aux contrats de location	Programmes de fidélisation	Marques de distribu- teur	Autres	Total
<b>Coût</b>										
Solde d'ouverture	201,0 \$	56,4 \$	57,9 \$	33,1 \$	125,8 \$	45,0 \$	11,4 \$	59,5 \$	26,6 \$	616,7 \$
Acquisitions distinctes	-	12,3	3,1	-	14,9	5,7	-	-	2,9	38,9
Cessions	-	(6,5)	(2,9)	(0,8)	(35,6)	(1,6)	-	-	-	(47,4)
Solde de clôture	201,0 \$	62,2 \$	58,1 \$	32,3 \$	105,1 \$	49,1 \$	11,4 \$	59,5 \$	29,5 \$	608,2 \$
<b>Amortissement cumulé et pertes de valeur</b>										
Solde d'ouverture	8,2 \$	18,4 \$	19,1 \$	12,5 \$	74,9 \$	18,9 \$	- \$	- \$	14,5 \$	166,5 \$
Amortissement	3,0	6,0	6,7	2,2	14,4	2,5	-	-	3,0	37,8
Cessions	-	(4,8)	(2,6)	(0,7)	(35,6)	(1,6)	-	-	-	(45,3)
Solde de clôture	11,2 \$	19,6 \$	23,2 \$	14,0 \$	53,7 \$	19,8 \$	- \$	- \$	17,5 \$	159,0 \$
<b>Valeur comptable nette au</b>										
<b>7 mai 2011</b>	189,8 \$	42,6 \$	34,9 \$	18,3 \$	51,4 \$	29,3 \$	11,4 \$	59,5 \$	12,0 \$	449,2 \$
<b>Valeur comptable nette au</b>										
<b>2 mai 2010</b>	192,8 \$	38,0 \$	38,8 \$	20,6 \$	50,9 \$	26,1 \$	11,4 \$	59,5 \$	12,1 \$	450,2 \$

Outre les frais de développement capitalisés au titre des logiciels, la Société a inclus dans les frais de vente et d'administration des frais de recherche et développement de 7,8 \$ pour l'exercice de 53 semaines clos le 7 mai 2011.

La méthode servant à calculer la dépréciation des immobilisations incorporelles est la même que celle utilisée pour les immobilisations corporelles (note 19 (d)).

**(g) Goodwill**

	<b>Exercice de 53 semaines clos le 7 mai 2011</b>
Solde d'ouverture	1 172,6 \$
Acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises	5,8
Solde de clôture	1 178,4 \$
<b>Valeur comptable nette au 7 mai 2011</b>	<b>1 178,4 \$</b>
<b>Valeur comptable nette au 2 mai 2010</b>	<b>1 172,6 \$</b>

Le goodwill découlant des regroupements d'entreprises a été affecté au plus bas niveau au sein de l'organisation auquel il fait l'objet d'un suivi par la direction pour la prise de décisions d'affaires et il ne doit pas être plus grand qu'un secteur opérationnel. Par conséquent, le goodwill a été affecté aux secteurs opérationnels suivants :

	<b>7 mai 2011</b>	<b>2 mai 2010</b>
Vente au détail de produits alimentaires	1 137,6 \$	1 131,8 \$
Placements et autres activités	40,8	40,8
Total	1 178,4 \$	1 172,6 \$

**Dépréciation du goodwill**

Le goodwill fait l'objet d'un test de dépréciation annuel. Cependant, lorsque des éléments indiquent qu'il y a eu une dépréciation, la Société soumettra le goodwill à un test de dépréciation. La Société a effectué un test annuel et aucune

**Empire Company Limited**  
**Notes complémentaires**  
**Le 6 août 2011**  
**(en millions de dollars canadiens)**

dépréciation n'a été comptabilisée. Lors du test de dépréciation, la Société a calculé la valeur recouvrable du goodwill en fonction de sa juste valeur diminuée de tous les coûts qu'elle engagerait pour le vendre. Les principales hypothèses utilisées par la direction pour calculer la juste valeur du goodwill incluent des coefficients de capitalisation des résultats provenant de l'industrie et d'acquisitions réalisées précédemment par la Société.

**(h) Actifs et passifs d'impôt différé**

Les impôts différés découlant des différences temporelles et des pertes fiscales inutilisées peuvent être résumés comme suit :

7 mai 2011	Comptabilisation dans :			
	Solde d'ouverture	Autres éléments du résultat global	Résultat net	Solde de clôture
Fournisseurs et charges à payer	2,7 \$	- \$	5,9 \$	8,6 \$
Provisions courantes	6,6	-	-	6,6
Provisions à long terme	4,2	-	4,1	8,3
Dette à long terme	2,2	-	(0,2)	2,0
Autres passifs à long terme	41,2	-	(3,9)	37,3
Obligation au titre des avantages futurs du personnel	35,8	2,2	(5,5)	32,5
Passifs financiers dérivés	5,7	(2,5)	(0,1)	3,1
Stocks	2,9	-	(0,1)	2,8
Participations	(13,1)	(1,1)	(1,9)	(16,1)
Autres actifs	(1,5)	(2,8)	1,2	(3,1)
Immobilisations corporelles et immeubles de placement	(74,6)	-	(12,4)	(87,0)
Goodwill et immobilisations incorporelles	(42,1)	-	(0,7)	(42,8)
Autres	(56,5)	-	(1,3)	(57,8)
	(86,5)\$	(4,2)\$	(14,9)\$	(105,6)\$
<b>Comptabilisation comme :</b>				
Actifs d'impôt différé	31,9 \$	(3,4)\$	1,3 \$	29,8 \$
Passifs d'impôt différé	(118,4)\$	(0,8)\$	(16,2)\$	(135,4)\$

Tous les actifs d'impôt différé (incluant les pertes fiscales et autres crédits d'impôt) ont été comptabilisés dans les bilans consolidés.

**(i) Dette à long terme**

	7 mai 2011	2 mai 2010
Emprunts hypothécaires de premier rang, taux d'intérêt moyen pondéré de 9,11 %, échéant de 2011 à 2023	47,6 \$	65,7 \$
Billets à moyen terme, série C, taux d'intérêt de 7,16 %, échéant le 26 février 2018	100,0	100,0
Billets à moyen terme, série D, taux d'intérêt de 6,06 %, échéant le 29 octobre 2035	175,0	175,0
Billets à moyen terme, série E, taux d'intérêt de 5,79 %, échéant le 6 octobre 2036	125,0	125,0
Billets à moyen terme, série F, taux d'intérêt de 6,64 %, échéant le 7 juin 2040	150,0	-
Déventures à fonds d'amortissement, taux d'intérêt moyen pondéré de 9,68 %, échéant de 2011 à 2016	40,8	48,2
Billets à payer et autres dettes principalement à des taux d'intérêt variant selon le taux préférentiel	144,7	141,8
Facilité de crédit à taux d'intérêt variable lié aux taux des acceptations bancaires, échéant le 23 juillet 2012	200,0	200,0
Facilité de crédit à taux d'intérêt variable lié aux taux des acceptations bancaires, échéant le 30 juin 2013	118,0	294,5
	1 101,1	1 150,2
Frais de transaction non amortis	(3,3)	(2,0)
Obligations au titre de contrats de location-financement, taux d'intérêt moyen pondéré de 5,46 %, échéant de 2011 à 2040	41,9	52,2
	1 139,7	1 200,4
Moins la tranche échéant à moins d'un an	49,4	378,8
	1 090,3 \$	821,6 \$

**Passifs au titre des contrats de location-financement**

Les passifs au titre des contrats de location-financement sont payables comme suit :

<b>7 mai 2011</b>	<b>Loyers minimaux futurs</b>	<b>Intérêts</b>	<b>Valeur actuelle des loyers minimaux</b>
Moins de un an	15,2 \$	2,0 \$	13,2 \$
De un à cinq ans	26,5	3,9	22,6
Plus de cinq ans	10,1	4,0	6,1
	<b>51,8 \$</b>	<b>9,9 \$</b>	<b>41,9 \$</b>

Au cours de l'exercice 2011, la Société a haussé ses obligations découlant des contrats de location-financement de 5,4 \$ et a accru de manière analogue les actifs visés par des contrats de location-financement. Comme ces ajouts sont de nature non monétaire, ils n'ont pas été présentés dans les flux de trésorerie.

**(j) Autres passifs à long terme**

	<b>7 mai 2011</b>	<b>2 mai 2010</b>
Obligation différée au titre de contrats de location	85,5 \$	75,7 \$
Passif au titre des prestations constituées	33,8	48,0
Produits différés	8,5	5,1
Autres	10,5	6,3
<b>Total</b>	<b>138,3 \$</b>	<b>135,1 \$</b>

**(k) Avantages futurs du personnel**

La Société a établi un certain nombre de régimes à prestations et à cotisations définies qui offrent des prestations de retraite et autres avantages complémentaires de retraite à la plupart de ses salariés.

**Régimes de retraite à cotisations définies**

Les cotisations salariales et patronales sont précisées. La rente du salarié est fonction du niveau de revenu de retraite (l'achat d'une rente, par exemple) pouvant être atteint grâce au total combiné des cotisations salariales et patronales et du produit de placement obtenu pendant la période de participation du salarié au régime, et des taux des rentes au moment de la retraite du salarié.

**Autres régimes**

La Société offre aussi à certains salariés des régimes d'avantages complémentaires de retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi, qui ne sont pas capitalisés et qui incluent les prestations pour soins de santé, l'assurance-vie et les prestations pour soins dentaires. Au cours de l'exercice de 53 semaines clos le 7 mai 2011, le régime d'avantages complémentaires de retraite a été modifié pour les salariés prenant leur retraite après le 1<sup>er</sup> mai 2011. Un groupe restreint de personnes qui satisfont à certains critères d'âge et de service au 1<sup>er</sup> mai 2011 conserveront la couverture des soins médicaux et des médicaments ainsi que l'assurance-vie, tandis que les personnes qui ne satisfont pas à ces critères, se verront offrir la couverture d'assurance contre les maladies graves. L'incidence financière de ces modifications aux avantages complémentaires de retraite a été prise en compte et l'effet ponctuel a donné lieu à une diminution de l'obligation au titre des avantages futurs du personnel de 25,6 \$, traitée comme un événement lié au service passé.

**Régimes de retraite à prestations définies**

La prestation finale à la retraite est définie par une formule qui prévoit une unité de prestation par année de service. Les cotisations salariales, s'il y a lieu, paient une partie du coût de la prestation, mais les cotisations patronales financent le solde. Le texte du régime ne précise ni ne définit le montant des cotisations patronales. Celles-ci sont calculées au moyen d'évaluations actuarielles qui déterminent le niveau de financement nécessaire pour satisfaire à l'obligation totale estimée au moment de l'évaluation.

En ce qui concerne les régimes de retraite à prestations définies, la date d'évaluation à des fins comptables établie par la Société est le 1<sup>er</sup> mai tandis que le 30 avril est la date d'évaluation actuarielle.

	<b>Date de l'évaluation la plus récente</b>	<b>Date de la prochaine évaluation requise</b>
Régime de retraite	1 <sup>er</sup> mai 2011	1 <sup>er</sup> mai 2014
Régime de retraite de la haute direction	1 <sup>er</sup> mai 2011	1 <sup>er</sup> mai 2014
Autres régimes	1 <sup>er</sup> mai 2010	1 <sup>er</sup> mai 2013

**Régimes à cotisations définies**

Le total des charges et des cotisations versées relativement aux régimes à cotisations définies de la Société s'est établi à 23,7 \$ pour l'exercice de 53 semaines clos le 7 mai 2011.

**Régimes à prestations définies**

Les informations relatives aux régimes à prestations définies de la Société, prises collectivement, se présentent comme suit :

<b>Exercice de 53 semaines clos le 7 mai 2011</b>	<b>Régimes de retraite</b>	<b>Autres régimes</b>
<b>Obligation au titre des prestations constituées</b>		
Solde au début de l'exercice	264,7 \$	133,7 \$
Coût des services rendus, déduction faite des cotisations salariales	2,4	3,1
Charges d'intérêts	14,0	6,8
Cotisations salariales	0,2	-
Prestations versées	(19,9)	(4,4)
Coûts des services passés	-	(25,6)
Pertes actuarielles incluses dans les autres éléments du résultat global	7,0	8,7
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>268,4 \$</b>	<b>122,3 \$</b>

<b>Exercice de 53 semaines clos le 7 mai 2011</b>	<b>Régimes de retraite</b>	<b>Autres régimes</b>
<b>Actifs des régimes</b>		
Valeur de marché au début de l'exercice	221,8 \$	- \$
Rendement prévu des actifs des régimes	15,0	-
Cotisations patronales	6,1	4,4
Cotisations salariales	0,2	-
Prestations versées	(19,9)	(4,4)
Profits actuariels inclus dans les autres éléments du résultat global	11,1	-
<b>Valeur de marché à la fin de l'exercice</b>	<b>234,3 \$</b>	<b>- \$</b>

	<b>Régimes de retraite</b>		<b>Autres régimes</b>	
	<b>7 mai 2011</b>	<b>2 mai 2010</b>	<b>7 mai 2011</b>	<b>2 mai 2010</b>
<b>Situation de capitalisation</b>				
Valeur de marché totale des actifs des régimes	234,3 \$	221,8 \$	- \$	- \$
Valeur actuelle des obligations non capitalisées	(34,9)	(33,6)	(122,3)	(133,7)
Valeur actuelle des obligations partiellement capitalisées	(233,5)	(237,5)	-	-
Déficit	(34,1)	(49,3)	(122,3)	(133,7)
Coût non amorti des services passés	1,1	1,3	-	0,5
<b>Actifs (passifs) au titre des prestations constituées</b>	<b>(33,0)\$</b>	<b>(48,0)\$</b>	<b>(122,3)\$</b>	<b>(133,2)\$</b>

	<b>Régimes de retraite</b>		<b>Autres régimes</b>	
	<b>7 mai 2011</b>	<b>2 mai 2010</b>	<b>7 mai 2011</b>	<b>2 mai 2010</b>
<b>Classement des actifs (passifs) au titre des prestations constituées</b>				
Autres actifs	0,8 \$	- \$	- \$	- \$
Autres passifs à long terme	(33,8)	(48,0)	(122,3)	(133,2)
<b>Actifs (passifs) au titre des prestations constituées</b>	<b>(33,0)\$</b>	<b>(48,0)\$</b>	<b>(122,3)\$</b>	<b>(133,2)\$</b>

<b>Exercice de 53 semaines clos le 7 mai 2011</b>	<b>Régimes de retraite</b>	<b>Autres régimes</b>
<b>Charges</b>		
Coût des services rendus, déduction faite des cotisations salariales	2,4 \$	3,1 \$
Charges d'intérêts	14,0	6,8
Rendement prévu des actifs des régimes	(15,0)	-
Perte actuarielle comptabilisée	-	0,2
Coûts des services passés	0,1	(25,1)
<b>Charges (produits) avant ajustements</b>	<b>1,5 \$</b>	<b>15,0 \$</b>

Les coûts des services rendus et passés ont été comptabilisés dans les frais de vente et d'administration, tandis que les charges d'intérêts et le rendement prévu des actifs des régimes ont été comptabilisés avec les charges financières nettes dans les états consolidés des résultats.

**Empire Company Limited**  
**Notes complémentaires**  
**Le 6 août 2011**  
**(en millions de dollars canadiens)**

Écarts actuariels comptabilisés directement dans les capitaux propres :

<b>Profits actuariels comptabilisés directement dans les autres éléments du résultat global</b>	<b>Exercice de 53 semaines clos le</b>
	<b>7 mai 2011</b>
Montant cumulatif au début de l'exercice	-\$
Profits actuariels comptabilisés au cours de l'exercice	1,9
Montant cumulatif à la fin de l'exercice	1,9 \$

Les hypothèses actuarielles significatives retenues par la Société pour évaluer son obligation au titre des prestations constituées sont les suivantes (moyenne pondérée des hypothèses au 7 mai 2011) :

	<b>Régimes de retraite</b>		<b>Autres régimes</b>	
	<b>2011</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2010</b>
Taux d'actualisation	5,25 %	5,50 %	5,25 %	5,75 %
Taux de rendement prévu des actifs des régimes à long terme	7,00 %	7,00 %		
Taux de croissance de la rémunération	4,00 %	4,00 %		

Aux fins de l'évaluation, le taux de croissance annuelle hypothétique du coût des soins de santé couverts par participant a été fixé à 9,00 % pour l'exercice 2011 (9,00 % en 2010). Le taux cumulatif prévu jusqu'en 2019 est de 5,00 %. La durée moyenne estimative du reste de la carrière active des participants actifs visés par les régimes de retraite se situe entre 10 et 12 ans avec une moyenne pondérée de 10 ans au 7 mai 2011. La durée moyenne estimative du reste de la carrière active des participants actifs visés par les autres régimes s'échelonne de 10 à 14 ans avec une moyenne pondérée de 13 ans au 7 mai 2011.

Ces hypothèses ont été élaborées par la direction en tenant compte des conseils éclairés d'évaluateurs actuariels indépendants. Ces hypothèses ont mené aux montants déterminés comme les obligations au titre des prestations constituées de la Société et elles devraient être considérées comme la meilleure estimation de la direction. Toutefois, les résultats réels pourraient être différents. Certaines incertitudes sont inhérentes aux estimations, notamment en ce qui a trait à l'évolution des frais médicaux, lesquels pourraient varier considérablement dans les futures évaluations des obligations de la Société au titre des régimes à prestations définies et des autres régimes.

Le rendement prévu des actifs des régimes est fondé sur la moyenne pondérée du rendement attendu des divers actifs des régimes et il tient compte d'une analyse des rendements antérieurs ainsi que des prévisions sur les rendements futurs. Le taux de rendement prévu des actifs des régimes à long terme est calculé en fonction du portefeuille dans son ensemble plutôt que sur la base du total des différentes catégories d'actifs. Le rendement prévu des actifs des régimes est estimé par les actuaires indépendants qui travaillent en étroite collaboration avec les administrateurs des régimes.

Le tableau ci-dessous montre la sensibilité des hypothèses économiques clés de 2011, qui ont été utilisées pour mesurer les obligations au titre des prestations constituées et les charges connexes des régimes de retraite et des autres régimes de la Société. La sensibilité de chaque hypothèse clé a été calculée de façon distincte. La modification de plus d'une hypothèse simultanément peut amplifier ou diminuer l'incidence sur les obligations au titre des prestations constituées ou sur les charges des régimes.

	<b>Régimes de retraite</b>		<b>Autres régimes</b>	
	<b>Obligations au titre des prestations</b>	<b>Coût des prestations<sup>(1)</sup></b>	<b>Obligations au titre des prestations</b>	<b>Coût des prestations<sup>(1)</sup></b>
Taux de rendement prévu des actifs des régimes à long terme		7,00 %		
Incidence d'une hausse de 1 %		(2,3)\$		
Incidence d'une baisse de 1 %		2,3 \$		
Taux d'actualisation <sup>(2)</sup>	5,25 %	5,25 %	5,25 %	5,75 %
Incidence d'une hausse de 1 %	(28,8)\$	0,4 \$	(15,9)\$	(0,2)\$
Incidence d'une baisse de 1 %	32,3 \$	(0,8)\$	17,1 \$	0,2 \$
Taux de croissance du coût des soins de santé <sup>(3)</sup>			9,00 %	9,00 %
Incidence d'une hausse de 1 %			17,1 \$	2,0 \$
Incidence d'une baisse de 1 %			(14,7)\$	(1,6)\$

<sup>(1)</sup> Compte tenu de l'incidence sur les coûts des services rendus, les charges d'intérêts et le rendement prévu des actifs.

<sup>(2)</sup> 5,00 % pour le régime de la haute direction, le régime de retraite des employés et les avantages complémentaires de retraite de la direction d'Oshawa et 4,25 % pour le régime d'avantages complémentaires de retraite.

<sup>(3)</sup> Diminution progressive jusqu'à 5,00 % en 2019 et pas de changement par la suite.

La composition de l'actif des régimes de retraite à prestations définies s'établissait comme suit à la fin de l'exercice :

**Empire Company Limited**  
**Notes complémentaires**  
**Le 6 août 2011**  
**(en millions de dollars canadiens)**

	7 mai 2011	2 mai 2010
Titres de créance, trésorerie et équivalents de trésorerie	25,0 %	25,0 %
Titres de capitaux propres	75,0 %	75,0 %
Total des placements	100,0 %	100,0 %

Ces titres comprennent des placements dans des actions de catégorie A sans droit de vote d'Empire Company Limited. La valeur de marché de ces actions au 7 mai 2011 s'établissait comme suit :

	2011	% des actifs des régimes	2010	% des actifs des régimes
Actions d'Empire Company Limited	80,6 \$	7,8 %	115,5 \$	12,7 %

Le rendement réel des actifs des régimes se chiffrait à 26,1 \$ pour l'exercice de 53 semaines clos le 7 mai 2011.

L'évolution antérieure et l'historique des réalisations en matière de profits et de pertes des régimes de retraite à prestations définies et des autres régimes s'établissent comme suit :

	7 mai 2011	2 mai 2010
Valeur de marché des actifs des régimes	234,3 \$	221,8 \$
Valeur actuelle des obligations au titre des prestations constituées	(390,7)	(404,8)
Déficit des régimes	(156,4)\$	(183,0)\$
Ajustements liés à l'expérience relatifs aux actifs des régimes	11,1 \$	-
Ajustements liés à l'expérience relatifs aux passifs des régimes	5,3 \$	-

Selon les meilleures estimations de la direction, les cotisations aux régimes de retraite à prestations définies au cours de la période annuelle ouverte le 8 mai 2011 et close le 5 mai 2012 devraient se chiffrer à 6,2 \$.

## (I) Engagement

### Contrats de location simple, en tant que preneur

La Société prend à bail divers magasins de détail, centres de distribution, cinémas, bureaux et pièces d'équipement en vertu de contrats de location simple non résiliables. Ces contrats de location ont des échéances diverses, des clauses d'indexation, des options de renouvellement et les modalités de paiement d'un loyer conditionnel.

Le total des paiements de location minimums futurs nets en vertu des contrats de location simple de la Société était d'environ 2 895,3 \$ au 7 mai 2011. Ce montant tient compte de l'obligation locative brute de 3 580,4 \$, diminuée des revenus de sous-location prévus de 685,1 \$. Les engagements nets pour les cinq prochains exercices sont les suivants :

	Tierces parties		Parties liées	
	Obligation locative nette	Obligation locative brute	Obligation locative nette	Obligation locative brute
2012	251,0 \$	322,1 \$	55,3 \$	55,3 \$
2013	235,6	303,9	54,3	54,3
2014	201,2	264,7	47,3	47,3
2015	189,9	248,8	47,0	47,0
2016	178,8	231,5	46,5	46,5
Par la suite	1 069,9	1 440,5	518,5	518,5

La Société a passé en charges un montant de 398,8 \$ au titre des loyers minimaux pour l'exercice de 53 semaines clos le 7 mai 2011 dans l'état des résultats. La charge a été réduite par des revenus de sous-location de 96,1 \$, et une autre charge de 5,1 \$ a été comptabilisée au titre du loyer conditionnel.

### Contrats de location simple, en tant que bailleur

La Société donne également à bail la plupart de ses immeubles de placement, que Sobey's loue en vertu de contrat de location simple. Ces contrats de location ont des échéances diverses, des clauses d'indexation, des options de renouvellement et les modalités de perception d'un loyer conditionnel.

Pour l'exercice de 53 semaines clos le 7 mai 2011, des revenus locatifs de 23,8 \$ ont été comptabilisés avec les ventes dans l'état des résultats. De plus, la Société a comptabilisé un loyer conditionnel de 0,6 \$ pour l'exercice de 53 semaines clos le 7 mai 2011.

**Empire Company Limited**  
**Notes complémentaires**  
**Le 6 août 2011**  
**(en millions de dollars canadiens)**

Voici les loyers minimaux qui devraient être reçus au cours des cinq prochains exercices :

	<b>Tierces parties</b>
2012	19,4 \$
2013	21,7
2014	21,0
2015	18,7
2016	17,4
Par la suite	103,1

**(m) Charges au titre des avantages du personnel**

	<b>Exercice de 53 semaines clos le 7 mai 2011</b>
Salaires, rémunérations et autres avantages à court terme du personnel	1 926,3 \$
Avantages postérieurs à l'emploi	4,4
Indemnités de fin de contrat de travail	7,4
	<u>1 938,1 \$</u>

**(n) Plus-values et autres éléments**

	<b>Exercice de 53 semaines clos le 7 mai 2011</b>
Profit sur la vente du Fonds de revenu Wajax	81,3 \$
Frais de fermeture de magasins et du centre de distribution	(21,5)
Variation de la juste valeur du papier commercial canadien adossé à des actifs de tiers	1,6
Pertes de change	(0,1)
Total	<u>61,3 \$</u>

**(o) Charges financières nettes**

Les produits financiers et les charges financières sont présentés sur la base de leur montant net dans les états consolidés des résultats.

	<b>Exercice de 53 semaines clos le 7 mai 2011</b>
<b>Produits financiers</b>	
Produits financiers tirés de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	2,8 \$
<b>Charges financières</b>	
Charges d'intérêts sur les passifs financiers évalués au coût amorti	64,3
Pertes de juste valeur sur les contrats de change à terme	1,0
Pertes de juste valeur sur les couvertures de flux de trésorerie	0,5
Pertes sur les couvertures de flux de trésorerie reclassées en déduction des autres éléments du résultat global	8,1
Charges financières nettes au titre des régimes de retraite	5,8
Total des charges financières	<u>79,7</u>
Charges financières nettes	<u>76,9 \$</u>

**Empire Company Limited**  
**Notes complémentaires**  
**Le 6 août 2011**  
**(en millions de dollars canadiens)**

**(p) Impôts sur le résultat**

La charge d'impôt sur le résultat diffère du montant qui serait calculé en appliquant le taux d'imposition fédéral et provincial prévu par la loi combiné en raison des éléments suivants :

	<b>Exercice de 53 semaines clos le 7 mai 2011</b>
Résultat avant impôts sur le résultat	531,6 \$
Taux d'impôt prévu par la loi combiné effectif	28,7 %
Charge d'impôts sur le résultat selon le taux d'impôt prévu par la loi combiné	152,6
Impôts sur le résultat lié aux éléments suivants :	
Montants non déductibles	1,2
Éléments à inscrire à l'actif	(21,1)
Incidence des variations des taux d'impôt prévus par la loi	(1,5)
Montants non imposables	(2,9)
Autres	(6,3)
Total des impôts sur le résultat	
selon le taux d'impôt effectif combiné de 22,9 %	122,0 \$

**La charge d'impôt sur le résultat de l'exercice attribuable au résultat net s'établit ainsi :**

	<b>Exercice de 53 semaines clos le 7 mai 2011</b>
Charge d'impôt exigible	106,9 \$
Charge d'impôt différé :	
Naissance et renversement de différences temporelles	17,7
Variation du taux d'impôt	(1,5)
Utilisation de pertes fiscales inutilisées	(1,1)
Total	122,0 \$

La note 19 (h) fournit de l'information sur les actifs et passifs d'impôt différé de l'entité, dont les montants comptabilisés directement dans les autres éléments du résultat global.

**(q) Résultat par action**

Le résultat attribuable aux actions ordinaires comprend les éléments suivants :

	<b>Exercice de 53 semaines clos le 7 mai 2011</b>
Résultats d'exploitation	338,8 \$
Plus-values et autres éléments (après recouvrement d'impôts sur le résultat de 0,5 \$)	61,8
Résultat de la période	400,6
Dividendes sur les actions privilégiées	0,1
Résultat attribuable aux actions ordinaires	400,5 \$

**Empire Company Limited**  
**Notes complémentaires**  
**Le 6 août 2011**  
**(en millions de dollars canadiens)**

Le résultat par action comprend les éléments suivants :

	<b>Exercice de 53 semaines clos le 7 mai 2011</b>
Résultats d'exploitation	4,97 \$
Plus-values et autres éléments, montant net	0,91
Résultat de base par action	<u>5,88 \$</u>
Résultats d'exploitation	4,96 \$
Plus-values et autres éléments, montant net	0,91
Résultat dilué par action	<u>5,87 \$</u>

Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation utilisé pour le calcul du résultat par action de base au 7 mai 2011 était de 68 146 156 actions.

Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation utilisé pour calculer le résultat dilué par action peut être rapproché du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires servant au calcul du résultat de base par action comme suit :

	<b>Exercice de 53 semaines clos le 7 mai 2011</b>
Nombre moyen pondéré d'actions utilisé dans le calcul du résultat de base par action	68 146 156
Nombre d'actions réputées émises sans contrepartie en lien avec les paiements à base d'actions	68 768
Nombre moyen pondéré d'actions utilisé dans le calcul du résultat dilué par action	<u>68 214 924</u>

**(r) Transactions entre parties liées**

La Société effectue des transactions entre parties liées avec le FPI Crombie. Les principaux dirigeants incluent les membres du conseil d'administration et de l'équipe de direction de la Société qui ont l'autorisation et la responsabilité de planifier, de diriger et de contrôler les activités de la Société.

La rémunération des principaux dirigeants s'établissait comme suit pour l'exercice de 53 semaines clos le 7 mai 2011 :

	<b>7 mai 2011</b>
Rémunérations, primes et autres avantages à court terme du personnel	15,6 \$
Avantages postérieurs à l'emploi	1,4
Paiements à base d'actions	1,8
	<u>18,8 \$</u>